



Confédération des syndicats nationaux

États financiers
28 février 2023

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS CUMULATIFS

État cumulatif des résultats	3
État cumulatif de la situation financière	4
État cumulatif de l'évolution de l'actif net	6
État cumulatif des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

État des résultats	13
État de la situation financière	14
État de l'évolution de l'actif net	16
Notes complémentaires	17
Dépenses – direction	25
Dépenses – syndicalisation	26
Dépenses – recherche et cond.fém.	27
Dépenses – soutien à la négoc.	28
Dépenses – santé,sécur., environ.	29
Dépenses – communications	30
Dépenses – appui aux mobilisations et à la vie régionale	31
Dépenses – administration	32

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

État des résultats	34
État de la situation financière	35
État de l'évolution de l'actif net	36
Notes complémentaires	37
Dépenses – appui à la négociation, péréquations	39
Dépenses – appui à la négociation négociations regroupées et locales	40
Dépenses – appui à nos revendications	41

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

État des résultats	43
État de la situation financière	44
État de l'évolution de l'actif net	45
Notes complémentaires	46

BUDGET DE FONCTIONNEMENT – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exécutif et personnel d'appui	49
Contrôleuse	50
Administration du FDP	50
Gestion des immeubles	50
Ressources humaines	51
Juridique	52
UCCO-SACC-CSN	53
Comités et groupes de travail	54
Information – documentation	55
Imprimerie – distribution	56
Équipe nationale	57
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	57
Bas-Saint-Laurent	58
Saguenay–Lac-Saint-Jean	58
Québec–Chaudière-Appalaches	59
Cœur-du-Québec	59
Estrie	60
Montréal métropolitain	60
Laurentides	61
Lanaudière	61
Montérégie	62
Outaouais	62
Abitibi-Témiscamingue–	
Nord-du-Québec	63
Côte-Nord	63
Finances	64
Informatique	65
Immeuble de Montréal	66
Immeuble de Québec	67
Débiteurs	68
Arrrages de per capita	69
Récapitulatif de certaines dépenses	70
Dépenses diverses d'organisation et de consolidation	71

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Secteur public – négoc. regroupées	73
Campagnes confédérales	74
Dépenses – prestations de grève, publicité préventive, allocations de grève, autres dépenses de mobilisation et frais juridiques	76
Dépense de fermeture et de maintien des emplois	85

AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Évolution des résultats trimestriels budgétisés pour l'exercice 2020–2023	87
Liste des travaux du groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec	88

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du comité exécutif de la
Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) (la « CSN »), qui comprennent l'état cumulatif de la situation financière et les états de la situation financière du Budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire (les « Fonds ») au 28 février 2023, et les états cumulatifs des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de chacun des Fonds pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CSN au 28 février 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la CSN conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les données budgétaires pour l'exercice terminé le 28 février 2023, présentées aux fins de comparaison avec la réalisation à l'état des résultats de chacun des Fonds, incluant l'état cumulatif des résultats, n'ont fait l'objet d'aucun audit de notre part.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la CSN à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la CSN ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la CSN.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la CSN.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la CSN à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la CSN à cesser ses activités.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 24 avril 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A120628

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTATS FINANCIERS CUMULATIFS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTAT CUMULATIF DES RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Réel 36 mois 2017-2020	Budget 36 mois 2020-2023	Réel 36 mois 2020-2023
PRODUITS			
Per capita	244 485 554	\$ 257 634 627	\$ 281 658 107
Intérêts et divers	4 149 843	2 340 000	6 332 544
	<u>248 635 397</u>	<u>259 974 627</u>	<u>287 990 651</u>
CHARGES			
Direction	41 964 723	45 916 347	41 981 485
Syndicalisation	23 904 909	25 680 610	18 418 830
Relations du travail*	32 677 147	-	-
Recherche et condition féminine*	-	6 690 592	5 452 023
Soutien à la négociation*	-	5 054 212	4 189 711
Santé sécurité et environnement*	-	20 080 456	21 180 298
Communications	9 945 661	11 182 776	10 935 647
Appui aux mobilisations et à la vie régionale	29 266 339	30 386 808	28 578 459
Administration	27 643 177	34 218 799	30 360 344
Appui aux luttes	20 636 671	44 907 700	40 132 469
Appui à la négociation	34 130 498	41 554 883	44 572 480
Appui à nos revendications	2 890 724	7 104 000	4 154 721
	<u>223 059 849</u>	<u>272 777 183</u>	<u>249 956 467</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT MENTORAT	<u>25 575 548</u>	<u>(12 802 556)</u>	<u>38 034 184</u>
Mentorat	-	-	209 737
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES APRÈS MENTORAT	<u>25 575 548</u>	<u>(12 802 556)</u>	<u>37 824 447</u>

* Le service Relations du travail a été remplacé par les trois nouveaux services Recherche à la condition féminine, Soutien à la négociation et Santé sécurité et environnement à partir du 1er mars 2020. Le reclassement du comparatif n'a pas été effectué.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTAT CUMULATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 28 FÉVRIER 2023

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	12 265 431 \$	12 288 014 \$
Dépôts à terme, de 3,00 % à 5,30 % (1,80 % à 1,95 % au 29 février 2020)	12 546 291	112 942 906
Placement dans Fonds Bâtirente, à la juste valeur	2 843 369	2 790 852
Intérêts courus à recevoir	383 619	983 881
Débiteurs	2 845 422	4 645 238
Per capita à recevoir, estimé	17 460 580	15 392 335
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme	7 844	10 949
Frais imputables à la prochaine période	<u>1 825 258</u>	<u>932 271</u>
	50 177 814	149 986 446
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR	83 228	53 066
DÉPÔTS À TERME, encaissés au cours de l'exercice	61 217 142	-
DÉPÔT DE SOLIDARITÉ (p. 46 note 2)	755 000	755 000
PARTS DE PLACEMENT (p.37 note 3, p. 46 note 4)	4 200 000	4 000 000
QUOTE-PART DE L'ACTIF NET DU FONDS D'ASSURANCE DES RETRAITÉS CSN (p. 20 note 12)	17 042 877	18 334 125
IMMOBILISATIONS (p. 18 note 6)	<u>65 226 038</u>	<u>60 506 023</u>
	<u>198 702 099 \$</u>	<u>233 634 660 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTAT CUMULATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 28 FÉVRIER 2023

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	14 626 880	17 685 147
Tranche de la dette à long terme échéant au cours de la prochaine année (P. 19 note 9)	<u>1 479 996</u>	<u>1 479 996</u>
	16 106 876	19 165 143
DETTE À LONG TERME (P. 19 note 9)	32 436 671	27 996 670
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES DU RÉGIME DE RETRAITE (p. 20 note 13)	866 100	7 534 300
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES DU RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (p.20 note 13)	11 014 900	6 693 300
OBLIGATIONS POUR LE RÉGIME D'ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES (p. 20 note 12)	<u>17 042 877</u>	<u>18 334 125</u>
	<u>77 467 424</u>	<u>79 723 538</u>
ACTIF NET		
Affecté à la réserve de prestations accumulées	41 250 000	45 000 000
Affecté au mentorat	-	11 790 263
Investi en immobilisations	31 309 371	31 029 357
Gains de réévaluation	18 842 358	13 694 358
Non affecté	<u>29 832 946</u>	<u>52 397 144</u>
	<u>121 234 675</u>	<u>153 911 122</u>
	<u>198 702 099</u>	<u>233 634 660</u>
	\$	\$
Éventualités et engagements (p.20 note 10)		

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF


Caroline Senneville
Présidente


Yvan Duceppe
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTAT CUMULATIF DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Affecté à la réserve de prestations accumulées	Affecté au mentorat	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation	Non affecté	Total
Solde au 28 février 2017	38 250 000 \$	- \$	27 605 996 \$	16 314 158 \$	10 960 773 \$	93 130 927 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(8 600 454)	-	34 176 002	25 575 548
Acquisition d'immobilisations	-	-	12 733 239	-	(12 733 239)	-
Augmentation de la dette	-	-	(3 389 410)	-	3 389 410	-
Remboursement de la dette	-	-	2 960 000	-	(2 960 000)	-
Virement à la réserve de prestations accumulées	3 000 000	-	-	-	(3 000 000)	-
Gains de réévaluation	-	-	-	2 528 200	-	2 528 200
Solde au 29 février 2020	41 250 000 \$	- \$	31 309 371 \$	18 842 358 \$	29 832 946 \$	121 234 675 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(209 737)	(8 458 145)	-	46 492 329	37 824 447
Acquisition d'immobilisations	-	-	3 738 130	-	(3 738 130)	-
Remboursement de la dette	-	-	4 440 001	-	(4 440 001)	-
Virement à la réserve de prestations accumulées	3 750 000	-	-	-	(3 750 000)	-
Virement à la réserve de mentorat	-	12 000 000	-	-	(12 000 000)	-
Pertes de réévaluation	-	-	-	(5 148 000)	-	(5 148 000)
Solde au 28 février 2023	<u>45 000 000 \$</u>	<u>11 790 263 \$</u>	<u>31 029 357 \$</u>	<u>13 694 358 \$</u>	<u>52 397 144 \$</u>	<u>153 911 122 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTAT CUMULATIF DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	2017-2020 36 mois		2020-2023 36 mois	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Excédent des produits sur les charges	25 575 548	\$	37 824 447	\$
Éléments n'impliquant aucun mouvement d'encaisse :				
Amortissement des immobilisations	8 236 229		8 458 145	
Perte à la cession d'immobilisations	364 225		-	
Placement dans Fonds Bâtirente - (produits) pertes capitalisés	(168 263)		52 517	
Avantages sociaux futurs	(2 501 100)		(2 801 400)	
	<u>31 506 639</u>		<u>43 533 709</u>	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement :				
Intérêts courus à recevoir	(64 935)		(600 262)	
Débiteurs	967 518		(1 799 816)	
Per capita à recevoir, estimé	(3 431 955)		2 068 245	
Arrérages de per capita à recevoir	(66 777)		27 057	
Frais imputables à la prochaine période	(909 660)		892 987	
Créditeurs et charges à payer	(452 665)		3 058 267	
	<u>27 548 165</u>		<u>47 180 187</u>	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dette à long terme	3 389 410		-	
Remboursement de la dette	(2 960 000)		(4 440 001)	
	<u>429 410</u>		<u>(4 440 001)</u>	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Variation nette des dépôts à terme	(6 122 266)		(39 179 473)	
Cession de parts de placement	500 000		200 000	
Acquisition d'immobilisations	(12 733 239)		(3 738 130)	
	<u>(18 355 505)</u>		<u>(42 717 603)</u>	
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE				
	9 622 070		22 583	
ENCAISSE, début d'exercice	<u>2 643 361</u>		<u>12 265 431</u>	
ENCAISSE, fin d'exercice	<u><u>12 265 431</u></u>	\$	<u><u>12 288 014</u></u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

1. MÉTHODES COMPTABLES

Comptabilité par fonds

La CSN applique la méthode du report pour comptabiliser les apports et présente ses états financiers selon la comptabilité par fonds. Les produits et les charges afférents à la prestation des services de base et à l'administration sont présentés dans le Budget de fonctionnement. Les produits et les charges afférents à la caisse spéciale pour venir en aide aux travailleuses et travailleurs sont présentés dans le Fonds de défense professionnelle. Les produits et les charges pour fournir une aide financière au budget de fonctionnement et au Fonds de défense professionnelle sont présentés dans le Fonds de soutien extraordinaire, conformément aux articles 47 a) et 53 k) des statuts et règlements de la CSN.

Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés

Le 1er mars 2020, la CSN a adopté, de façon anticipée, les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du Manuel de CPA Canada (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés (ci-après appelés modifications apportées aux instruments financiers issus d'une opération entre apparentés).

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la société lors de l'opération. L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement et sera généralement le coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, ou la juste valeur.

La CSN a appliqué les modifications apportées aux instruments financiers issus d'une opération entre apparentés conformément aux dispositions transitoires du chapitre 3856. Les amendements doivent être appliqués de façon rétrospective. Lorsque des instruments financiers issus d'une opération entre apparentés existent à la date de première application, le coût d'un instrument assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur à la date d'ouverture de la première période présentée à titre comparatif, soit le 1er mars 2017. Le coût d'un instrument qui n'est pas assorti de modalités de remboursement est réputé correspondre à sa valeur comptable selon les états financiers consolidés de la société, déduction faite des pertes de valeur, à cette même date. La juste valeur d'un instrument qui est un placement dans des actions cotées sur un marché actif est déterminée à cette même date.

Lorsque des instruments financiers issus d'une opération entre apparentés n'existent pas à la date de première application de ces modifications, une mesure d'allègement a été prévue pour éliminer l'obligation de retraiter les instruments financiers issus d'une opération entre apparentés à la date d'ouverture de la première période présentée à titre de comparatif.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers cumulés de la CSN ou sur les informations à fournir.

Adoption des modifications apportées au chapitre 3400, Produits du Manuel de CPA Canada, en ce qui concerne l'application du modèle de constatation des produits actuel fondé sur les risques et les avantages

La CSN a adopté, de façon anticipée, les modifications du chapitre 3400, Produits, pour l'exercice ouvert à compter du 1er mars 2020, qui fournissent des directives supplémentaires concernant la comptabilisation des composantes multiples d'un contrat, le pourcentage d'avancement, la façon de déterminer si l'entité est le mandat ou le mandataire et les opérations de type « vente à livrer ».

L'application de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les états financiers cumulatifs de la CSN.

Adoption des modifications apportées au chapitre 3462, Avantages sociaux futurs, qui ont modifié l'évaluation de l'obligation au titre de certains régimes de retraite à prestations définies.

La CSN a adopté, de façon anticipée, les modifications au chapitre 3462, Avantages sociaux futurs, du Manuel de CPA Canada qui ont modifié l'évaluation de l'obligation au titre de certains régimes de retraite à prestations définies. Dans le cas des régimes pour lesquels aucune disposition légale, réglementaire ou contractuelle n'exige l'établissement d'une évaluation aux fins de la capitalisation, les modifications retirent la possibilité de recourir à une évaluation aux fins de la capitalisation et exigent plutôt une évaluation aux fins de la comptabilisation. Les modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur les informations à fournir ni sur les montants présentés dans les présents états financiers cumulés.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

1. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la CSN devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la CSN qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception de la quote-part de l'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN et le placement dans Fonds Bâtirente qui sont présentés à la juste valeur. L'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN qui est présentée à la juste valeur est composé essentiellement d'un portefeuille de placements comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés sont incluses à l'état cumulatif des résultats sous le poste intérêts et divers.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception de la quote-part de l'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN et le placement dans Fonds Bâtirente qui sont présentés à la juste valeur. L'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN qui est présentée à la juste valeur est composé essentiellement d'un portefeuille de placements comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans la rubrique Intérêts et divers de l'état cumulatif des résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé à l'état cumulatif des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la CSN comptabilise à l'état cumulatif des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état cumulatif des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et aux taux suivants :

	Méthode	Durée
Aménagement de stationnements	linéaire	20 ans
Immeubles	linéaire	15, 20 et 40 ans
Mobilier, équipement et outillage	linéaire	4, 5 et 10 ans
Améliorations locatives	linéaire	Durée des baux

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

1. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Régimes d'avantages sociaux futurs des salariés

La CSN offre à ses salariés qui remplissent certaines conditions un régime de retraite à prestations définies. Elle offre également un régime complémentaire à la retraite d'assurance maladie, d'assurance-vie et d'assurance dentaire qui est à prestations définies pour les employés ayant pris leur retraite avant le 1^{er} janvier 2010 tandis que pour les autres employés, ce régime est à cotisations définies.

a) Régimes à prestations définies

La CSN comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux futurs des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. À cette fin, la CSN a adopté les méthodes suivantes :

Le coût des régimes de retraite à prestations définies de la CSN est établi périodiquement par des actuaires indépendants. La CSN utilise une évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies du régime de retraite, incluant une marge pour refléter la provision de stabilisation déterminée dans l'évaluation de capitalisation. La CSN utilise une évaluation actuarielle établie aux fins de comptabilisation pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies du régime d'avantages complémentaires de retraite. Ce régime d'avantages complémentaires à l'emploi n'est pas capitalisé.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.

La CSN constate :

- À l'état cumulatif de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des Régimes et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value ;
- Le coût des régimes pour l'exercice à l'état cumulatif des résultats ;
- À l'état cumulatif de l'évolution de l'actif net, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, des règlements, de compression et de plafonnement des actifs au titre des prestations définies.

b) Régimes à cotisations définies

Les coûts du régime à cotisations définies sont établis en fonction des services rendus et du taux de contributions en vigueur durant l'exercice.

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés, principalement les produits de per capita, sont constatés à titre de produits du Budget de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si leur réception est raisonnablement assurée.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

1. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Ventilation des charges

Certaines dépenses du Budget de fonctionnement de la CSN sont ventilées entre différents services ou autres organisations de la CSN (fédérations et autres conseils centraux).

Le service des ressources humaines ventile les dépenses du coût de la convention collective, du traitement de la paie et du renouvellement de la main d'œuvre au prorata de salariés de chaque service.

Le service juridique facture ses travaux à chaque service ou organisation ayant fait la réquisition de service, au prorata du temps consacré à chaque mandat.

Le service informatique facture les frais de réseau et de téléphonie selon le nombre de postes de chaque service.

Les immeubles de Montréal et Québec facturent des coûts de loyer aux services, au prorata de leur superficie occupée.

Les frais d'analyse de MCE conseils sont répartis entre le service de recherche et condition féminine du Budget de fonctionnement et les dépenses de fermeture et de maintien des emplois du Fonds de défense professionnelle, selon un pourcentage établi en fonction de la nature des travaux.

La ventilation des dépenses est présentée aux annexes dans les renseignements complémentaires.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses notamment dans l'évaluation des per capita à recevoir et des avantages sociaux futurs qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

Risque de crédit

Les syndicats affiliés doivent des montants à la CSN dans le cours normal de ses activités. La CSN effectue de façon continue des évaluations et maintient des provisions pour créances douteuses si nécessaire.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Réel 2017-2020	Budget 2020-2023	Réel 2020-2023
PRODUITS			
Per capita	163 449 483	\$ 172 275 049	\$ 188 254 512
Transfert du Fonds de soutien extraordinaire	8 800 000	-	-
Intérêts et divers	485 419	240 000	739 551
	<u>172 734 902</u>	<u>172 515 049</u>	<u>188 994 063</u>
CHARGES			
Direction - p. 25	41 964 723	45 916 347	41 981 485
Syndicalisation - p. 26	23 904 909	25 680 610	18 418 830
Relations du travail*	32 677 147	-	-
Recherche et condition féminine* - p. 27	-	6 690 592	5 452 023
Soutien à la négociation* - p. 28	-	5 054 212	4 189 711
Santé sécurité et environnement* - p. 29	-	20 080 456	21 180 298
Communications - p. 30	9 945 661	11 182 776	10 935 647
Appui aux mobilisations et à la vie régionale - p. 31	29 266 339	30 386 808	28 578 459
Administration - p. 32	27 643 177	34 218 799	30 360 344
	<u>165 401 956</u>	<u>179 210 600</u>	<u>161 096 797</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT MENTORAT	<u>7 332 946</u>	<u>(6 695 551)</u>	<u>27 897 266</u>
Mentorat	-	-	209 737
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES APRÈS MENTORAT	<u>7 332 946</u>	<u>(6 695 551)</u>	<u>27 687 529</u>

* Le service Relations du travail a été remplacé par les trois nouveaux services Recherche à la condition féminine, Soutien à la négociation et Santé sécurité et environnement à partir du 1er mars 2020. Le reclassement du comparatif n'a pas été effectué.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 28 FÉVRIER 2023

	<u>29 février 2020</u>		<u>28 février 2023</u>	
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	3 364 608	\$	8 681 783	\$
Dépôts à terme, 3,00 % à 5,30 % échéant de septembre 2023 à février 2024	-		38 942 619	
Placement dans Fonds Bâtirente	2 843 369		2 790 852	
Intérêts courus à recevoir	191		191 869	
Débiteurs (p.17 note 3)	8 702 158		4 645 238	
Per capita à recevoir, estimé	11 604 339		10 230 217	
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme (p.17 note 5)	5 132		7 657	
Frais imputables à la prochaine période (p.17 note 4)	1 825 258		932 271	
	<u>28 345 055</u>		<u>66 422 506</u>	
DÉPÔTS À TERME, encaissés au cours de l'exercice	8 680 199		-	
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p.17 note 5)	53 902		40 915	
QUOTE-PART DE L'ACTIF NET DU FONDS D'ASSURANCE DES RETRAITÉS CSN (p. 20 note 12)	17 042 877		18 334 125	
IMMOBILISATIONS (p.18 note 6)	<u>65 226 038</u>		<u>60 506 023</u>	
	<u>119 348 071</u>	\$	<u>145 303 569</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

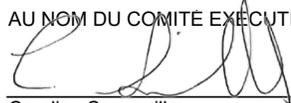
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 28 FÉVRIER 2023

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (p. 19 note 8)	11 922 242	16 140 364
Tranche de la dette à long terme échéant au cours de la prochaine année (p.19 note 9)	<u>1 479 996</u>	<u>1 479 996</u>
	13 402 238	17 620 360
DETTE À LONG TERME (p. 19 note 9)	32 436 671	27 996 670
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES DU RÉGIME DE RETRAITE (p. 20 note 13)	866 100	7 534 300
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES DU RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (p. 20 note 13)	11 014 900	6 693 300
OBLIGATIONS POUR LE RÉGIME D'ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES (p. 20 note 12)	<u>17 042 877</u>	<u>18 334 125</u>
	<u>74 762 786</u>	<u>78 178 755</u>
ACTIF NET		
Affecté au mentorat	-	11 790 263
Investi en immobilisations	31 309 371	31 029 357
Gains de réévaluation	18 842 358	13 694 358
Non affecté	<u>(5 566 444)</u>	<u>10 610 836</u>
	44 585 285	67 124 814
	<u>119 348 071</u>	<u>\$ 145 303 569</u>

EVENTUALITÉS (p. 20 note 10)

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF


Caroline Senneville
Présidente


Yvan Duceppe
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Affecté au mentorat	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation	Non affecté (défictaire)	Total
Solde au 28 février 2017	- \$	27 605 996 \$	16 314 158 \$	(9 196 015) \$	34 724 139 \$
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	-	(8 600 454)	-	15 933 400	7 332 946
Acquisition d'immobilisations	-	12 733 239	-	(12 733 239)	-
Augmentation de la dette	-	(3 389 410)	-	3 389 410	-
Remboursement de la dette	-	2 960 000	-	(2 960 000)	-
Gain de réévaluation	-	-	2 528 200	-	2 528 200
Solde au 29 février 2020	- \$	31 309 371 \$	18 842 358 \$	(5 566 444) \$	44 585 285 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(209 737)	(8 458 145)	-	36 355 411	27 687 529
Acquisition d'immobilisations	-	3 738 130	-	(3 738 130)	-
Remboursement de la dette	-	4 440 001	-	(4 440 001)	-
Virement à la réserve de mentorat	12 000 000	-	-	(12 000 000)	-
Pertes de réévaluation	-	-	(5 148 000)	-	(5 148 000)
Solde au 28 février 2023	11 790 263 \$	31 029 357 \$	13 694 358 \$	10 610 836 \$	67 124 814 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La CSN, constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels du Québec*, est une organisation syndicale sans but lucratif qui a pour but de promouvoir les intérêts professionnels économiques, sociaux, moraux et politiques des travailleuses et travailleurs.

De par sa constitution, la CSN n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS AUX RÉSULTATS

	<u>2017-2020</u>	<u>2020-2023</u>
Amortissement des immobilisations	8 236 229 \$	8 458 145 \$
Perte à la cession d'immobilisations	364 225	-
Intérêts sur la dette à long terme	5 394 201	5 546 208

3. DÉBITEURS

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
Fédérations - p. 68	1 764 198 \$	2 746 346 \$
Conseils centraux - p. 68	98 410	131 832
Syndicats	284 097	1 155 282
Solde de perception courant dû par le Fonds de défense professionnelle	5 856 736	-
Soutien extraordinaire	-	-
Autres - p. 68	<u>734 208</u>	<u>620 931</u>
	8 737 649	4 654 391
Provision pour créances douteuses	<u>35 491</u>	<u>9 153</u>
	<u><u>8 702 158 \$</u></u>	<u><u>4 645 238 \$</u></u>

4. FRAIS IMPUTABLES À LA PROCHAINE PÉRIODE

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
Brochures	94 755 \$	98 214 \$
Imprimerie - expédition	50 994	50 994
Frais imputables à la prochaine période	<u>1 679 509</u>	<u>783 063</u>
	<u><u>1 825 258 \$</u></u>	<u><u>932 271 \$</u></u>

5. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
Syndicats - p. 69	59 034 \$	48 572 \$
Estimé des encaissements à court terme	<u>5 132</u>	<u>7 657</u>
	<u><u>53 902 \$</u></u>	<u><u>40 915 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

6. IMMOBILISATIONS

	29 février 2020	
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Coût		
Terrains	805 500 \$	805 500 \$
Aménagement de stationnements	45 527	2 270
Immeubles	73 248 580	59 709 163
Mobilier, équipement et outillage	15 574 818	4 709 105
Améliorations locatives	665 344	-
	<u>90 339 769 \$</u>	<u>65 226 038 \$</u>

	28 février 2023	
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Coût		
Terrains	805 500 \$	805 500 \$
Aménagement de stationnements	45 527	1 948
Immeubles	73 343 650	54 613 573
Mobilier, équipement et outillage	14 181 387	5 085 002
	<u>88 376 064 \$</u>	<u>60 506 023 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

7. EMPRUNTS - CAISSE D'ÉCONOMIE

La CSN dispose de marges de crédit autorisées de 4 000 000 \$, au taux préférentiel majoré de 0,5 %. Les emprunts sont garantis par une hypothèque mobilière ouverte grevant l'universalité des créances et des débiteurs. Aucune de ces marges de crédit n'était utilisée au 28 février 2023 et au 29 février 2020.

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
Fournisseurs	2 501 460 \$	5 680 474 \$
Salaires, vacances et temps supplémentaire	7 062 300	8 541 841
Retenues à la source	848 362	730 941
Produits reportés	1 304 230	598 826
Avance de la CCQ pour les cotisations syndicales	100 000	100 000
Solde de perception courant dû au Fonds de soutien extraordinaire	103 227	375 031
Solde de perception courant dû au Fonds de défense professionnelle	-	113 251
Souscription recueillie - Campagne Fondation Jamais seul	2 663	-
	<u>11 922 242 \$</u>	<u>16 140 364 \$</u>

9. DETTE À LONG TERME

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
Emprunt hypothécaire, sans remboursement de capital, portant intérêt au taux de 6,86 % et échéant en février 2025	-	17 000 000 \$
Emprunt hypothécaire, sans remboursement de capital, portant intérêt au taux de 4,15 % et échu au cours de l'exercice	5 000 000	-
Emprunt hypothécaire, sans remboursement de capital, portant intérêt au taux de 5,41 % et échu au cours de l'exercice	12 000 000	-
Emprunt hypothécaire, avec remboursement du capital de 123 333 \$ par mois, portant intérêt au taux de 5,75 % et échéant en février 2025	16 916 667	12 476 666
	33 916 667	29 476 666
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 479 996	1 479 996
	<u>32 436 671 \$</u>	<u>27 996 670 \$</u>

La dette à long terme est garantie par une hypothèque immobilière de premier rang au montant de 60 000 000 \$ et d'une hypothèque mobilière de premier rang au montant de 60 000 000 \$ sur l'universalité des biens meubles et des actifs mobiliers, corporels et incorporels, présents et futurs.

Les versements de capital à effectuer au cours des deux prochaines années sont les suivants :

2024	1 479 996
2025	27 996 670

Le 3 avril 2023, un contrat d'échange de taux d'intérêt concernant l'emprunt hypothécaire de 17 000 000 \$ a été signé. En vertu de cette entente, la CSN paiera un taux d'intérêt fixe de 5,80 %. Ce contrat vient à échéance en mars 2028.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

10. ÉVENTUALITÉS

GARANTIES D'EMPRUNTS

La CSN garantit le remboursement total ou partiel des emprunts bancaires de certains conseils centraux et de certaines fédérations pour un montant de 1 150 000 \$ au 28 février 2023 (1 150 000 \$ au 29 février 2020). Aucune garantie d'emprunt n'est utilisée au 28 février 2023 et au 29 février 2020. La CSN est d'avis que ces garanties n'auront aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière et, par conséquent, aucune provision n'est constituée à cet effet dans les états financiers.

ENGAGEMENTS

La CSN s'est engagée par baux échéant du 1er mars 2023 au 31 mars 2025. Le solde de l'engagement relatif à ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 760 783\$. De plus, la CSN s'est engagée par contrats pour la rénovation et l'entretien de ses immeubles. La valeur de ces contrats totalisent 1 878 750\$. Les paiements minimaux exigibles au cours des prochaines années sont les suivants :

2024	2 264 839 \$
2025	187 347 \$
2026	187 347 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Budget de fonctionnement de la CSN a versé des honoraires d'un montant de 1 619 241 \$ (1 130 645 \$ en 2017-2020) à MCE Conseils, le groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec. La CSN est liée à cet organisme, étant donné que certains dirigeants sont aussi des administrateurs de cet organisme. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à leur valeur d'échange.

12. RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

La CSN et ses organismes affiliés ont modifié le régime d'avantages complémentaires de retraite pour les salariés prenant leur retraite à compter du 1 janvier 2010. En vertu de la nouvelle entente signée avec le syndicat, le Fonds d'assurance des retraités CSN a été créé. Le financement de ce nouveau régime est assumé par la CSN et les organismes affiliés. Lors de la création du Fonds, les employeurs ont versé une somme forfaitaire de 18 100 000 \$ dont un montant de 8 957 856 \$ provient de la CSN. De plus, une contribution régulière de 2,00 % (1,25 % avant le 1 janvier 2015) du salaire des employés est versée au Fonds. Les contributions de la CSN sont accumulées dans le Fonds auquel participent tous les organismes affiliés. Ce Fonds finance les paiements des primes des retraités bénéficiant de ce nouveau régime. La quote-part de la CSN de l'actif net à la juste valeur du fonds est de 18 334 125 \$ (17 042 877 \$ au 29 février 2020). Le passif correspondant à cet actif est du même montant. Les activités financières sont sans effet sur la trésorerie.

13. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La CSN a un régime de retraite et un régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies ainsi qu'un régime complémentaire de retraite à cotisations définies.

a) Régimes à prestations définies

Le régime de retraite à prestations définies est destiné à toutes les personnes salariées et les officiers qui remplissent certaines conditions. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

13. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

Le régime d'avantages complémentaires de retraite est un régime non contributif d'assurance-maladie, d'assurance-vie, d'assurance dentaire ainsi que d'assurance voyage destiné aux mêmes personnes que pour le régime de retraite.

La CSN évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilisation au 28 février de chaque exercice. La CSN utilise une évaluation actuarielle établie aux fins de capitalisation pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies du régime de retraite, incluant une marge pour refléter la provision de stabilisation déterminée dans l'évaluation de capitalisation. Ces obligations sont donc augmentées du niveau de la provision de stabilisation de 18,1 % et sont réduites de 5,0 %. Pour l'évaluation du régime de retraite de l'exercice terminé le 28 février 2023, l'évaluation actuarielle établie aux fins de capitalisation du 31 décembre 2021 a été utilisée pour la mesure des obligations au titre des prestations définies et l'évaluation actuarielle établie aux fins de capitalisation du 31 décembre 2021 a été utilisée pour la mesure du coût des services rendus. Ces évaluations ont été extrapolées en tenant compte des hypothèses applicables.

Pour l'évaluation du régime d'avantages complémentaires de retraite de l'exercice terminé le 28 février 2023, l'évaluation actuarielle établie aux fins de comptabilisation du 1er juin 2022 a été utilisée. Cette évaluation a été extrapolée en tenant compte des hypothèses applicables, dont le taux d'actualisation, au 28 février 2023.

Les informations relatives aux régimes à prestations définies se présentent comme suit :

	29 février 2020	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Obligations au titre des prestations définies		
Solde au début de l'exercice	281 920 500	\$ 11 517 400
Coût des prestations pour services rendus	14 976 000	-
Prestations versées	(40 804 000)	(2 035 100)
Intérêts débiteurs	48 430 900	1 210 800
(Gains) pertes actuariels	(3 692 300)	321 800
Cotisations des salariés	5 935 300	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>306 766 400</u>	<u>\$ 11 014 900</u>
Juste valeur des actifs du régime		
Solde au début de l'exercice	276 527 600	\$ -
Cotisations de la CSN	16 218 800	2 035 100
Cotisations des salariés	5 935 300	-
Prestations versées	(40 804 000)	(2 035 100)
Rendement réel des actifs	48 022 600	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>305 900 300</u>	<u>\$ -</u>
Calcul du déficit et du passif au titre des prestations définies		
Juste valeur des actifs des régimes	305 900 300	\$ -
Obligations au titre des prestations définies	<u>306 766 400</u>	<u>11 014 900</u>
Déficit et passif au titre des prestations définies	<u>(866 100)</u>	<u>\$ (11 014 900)</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

13. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

	28 février 2023	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Obligations au titre des prestations définies		
Solde au début de l'exercice	306 766 400	\$ 11 014 900
Coût des prestations pour services rendus	16 015 900	-
Prestations versées	(47 130 800)	(1 776 600)
Intérêts débiteurs	52 441 400	765 300
Pertes (gains) actuariels	5 287 400	(3 310 300)
Cotisations des salariés	6 242 700	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>339 623 000</u>	<u>\$ 6 693 300</u>
Juste valeur des actifs du régime		
Solde au début de l'exercice	305 900 300	\$ -
Cotisations de la CSN	16 519 100	1 776 600
Cotisations des salariés	6 242 700	-
Prestations versées	(47 130 800)	(1 776 600)
Rendement réel des actifs	50 557 400	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>332 088 700</u>	<u>\$ -</u>
Calcul du déficit et du passif au titre des prestations définies		
Juste valeur des actifs des régimes	332 088 700	\$ -
Obligations au titre des prestations définies	<u>339 623 000</u>	<u>6 693 300</u>
Déficit et passif au titre des prestations définies	<u>(7 534 300)</u>	<u>\$ (6 693 300)</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

13. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous représente les paiements en espèces faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés.

	29 février 2020	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Cotisations aux régimes à prestations définies	<u>16 218 800</u> \$	<u>2 035 100</u> \$

	28 février 2023	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Cotisations aux régimes à prestations définies	<u>16 519 100</u> \$	<u>1 776 600</u> \$

Composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 28 février de chaque année :

Catégorie d'actifs	Pourcentage des actifs des régimes	
	29 février 2020	28 février 2023
Titres à revenus fixes	39,8%	31,6%
Titres à revenus variables	40,4%	36,3%
Biens immobiliers	13,7%	21,4%
Autres	6,1%	10,7%
Total	<u>100,0 %</u>	<u>100,0%</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

13. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la CSN pour évaluer la charge et les obligations au titre des prestations définies sont les suivantes :

	29 février 2020	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Obligations au titre des prestations définies au 29 février 2020		
Taux d'actualisation	5,75 %	2,45 %
Taux de croissance de la rémunération	2,75 %	s.o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 29 février 2020		
Taux d'actualisation	5,75 %	3,70 %
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	5,75 %	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	2,75 %	s.o.

	28 février 2023		
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite	
Obligations au titre des prestations définies au 28 février 2023			
Taux d'actualisation	5,75 %	5,05 %	
Taux de croissance de la rémunération			
	2022	6,23 %	s.o.
	2023 et 2024	3,50 %	s.o.
	Par la suite	2,50 %	s.o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 28 février 2023			
Taux d'actualisation	5,75 %	5,05 %	
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	5,75 %	s.o.	
Taux de croissance de la rémunération			
	2022	6,23 %	s.o.
	2023 et 2024	3,50 %	s.o.
	Par la suite	2,50 %	s.o.

b) Régime à cotisations définies

La charge et le débours de ce régime à cotisations définies à ce jour s'élèvent à 1 608 891 \$ (1 512 845 \$ en 2020).

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - DIRECTION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
DIRECTION		
Comité exécutif et personnel d'appui - p. 49	10 312 731 \$	10 231 218 \$
Contrôle - p. 50	696 691	582 586
Administration du FDP - p. 50	718 118	817 837
Gestion des immeubles - p. 50	617 443	559 366
Ressources humaines - p. 51	12 034 218	10 512 952
Juridique - p. 52	7 262 599	7 040 381
UCCO-SACC-CSN - p. 53	8 831 547	8 444 795
Bureau confédéral	264 000	165 562
Conseil confédéral	1 188 000	1 002 494
Congrès	1 900 000	1 480 606
Comités et groupes de travail - p. 54	1 416 000	691 946
Solidarité internationale :		
Affiliation internationale	375 000	444 151
Activités de solidarité	300 000	7 591
	<u>45 916 347 \$</u>	<u>41 981 485 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - SYNDICALISATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
SYNDICALISATION		
Salaires :		
1 coordination		
15 conseillères et conseillers syndicaux		
4 employé-es de bureau	6 348 909 \$	6 782 230 \$
Avantages sociaux	2 552 425	2 376 500
Formation continue	63 489	10 630
Séjour et déplacement	723 189	455 564
Loyer	1 145 000	1 116 597
Téléphone	108 252	76 574
Informatique	151 015	124 775
Dépenses de bureau	108 431	72 206
	<u>11 200 710</u>	<u>11 015 076</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Organisation - p. 71	8 000 000	2 592 686
Audition avant accréditation - p. 71	40 000	30 283
Négociation - p. 71	700 000	418 895
Contre-maraudage - p. 71	2 200 000	1 864 176
Frais juridiques - p. 71	2 200 000	1 811 012
Retour fédérations sur cotisation des nouveaux syndicats affiliés - p. 71	400 000	298 107
Formation - nouveaux syndicats	82 600	-
Visibilité (publicité et outils promotionnels)	720 500	368 076
Autres charges	136 800	20 519
	<u>14 479 900</u>	<u>7 403 754</u>
	<u>25 680 610 \$</u>	<u>18 418 830 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - RECHERCHE ET CONDITION FÉMININE

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
RECHERCHE ET CONDITION FÉMININE		
Salaires :		
6 conseillères et conseillers syndicaux (incl.coordination)		
2 employé-es de bureau	3 449 325 \$	3 693 550 \$
Avantages sociaux	1 383 644	1 313 469
Formation continue	34 493	4 399
Séjour et déplacement	193 960	105 785
Loyer	346 546	346 147
Téléphone	47 268	28 440
Informatique	72 306	66 475
Documentation	40 250	29 063
Charges de bureau	44 800	18 304
	<u>5 612 592</u>	<u>5 605 632</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Analyses d'entreprises	1 860 000	1 564 278
Condition féminine	125 000	18 442
Valorisation de la langue française	-	390 279
Honoraires professionnels spécialisés	225 000	87 738
Dépenses subv. CPMT Implantation de formations	-	222 285
	<u>2 210 000</u>	<u>2 283 022</u>
Produits:		
Subvention - Veille sur l'emploi	828 700	1 437 057
Subvention - Valorisation langue française	-	390 279
Subventions CPMT - Participation aux travaux	303 300	387 010
Subventions CPMT - Implantation de formations	-	222 285
	<u>1 132 000</u>	<u>2 436 631</u>
	<u>6 690 592 \$</u>	<u>5 452 023 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - SOUTIEN À LA NÉGOCIATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
SOUTIEN À LA NÉGOCIATION		
Salaires :		
5 conseillères et conseillers syndicaux (incl.coordination)		
0,5 employé-es de bureau	1 899 890 \$	1 926 022 \$
Avantages sociaux	762 437	668 248
Formation continue	18 999	651
Séjour et déplacement	151 529	76 830
Loyer	267 476	267 171
Téléphone	31 716	18 425
Informatique	37 019	32 317
Charges de bureau	30 330	11 613
	<u>3 199 396</u>	<u>3 001 277</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Honoraires professionnels spécialisés	135 000	15 085
	<u>3 334 396</u>	<u>3 016 362</u>
CISP ET CCGN		
Salaires :		
1 coordination		
0,5 employé-es de bureau	449 034 \$	492 187 \$
Avantages sociaux	184 445	169 335
Formation continue	4 490	15
Séjour et déplacement	30 306	45 750
Loyer	26 664	26 638
Téléphone	6 588	1 254
Informatique	6 219	5 120
Charges de bureau	6 070	945
	<u>713 816</u>	<u>741 244</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Appui à la négociation	100 000	101 915
Appui à l'arbitrage	600 000	249 817
Honoraires professionnels spécialisés	300 000	78 446
Documentation	6 000	1 927
	<u>1 719 816</u>	<u>1 173 349</u>
	<u>5 054 212</u>	<u>4 189 711</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT		
Salaires :		
1 coordination		
24,5 conseillères et conseillers syndicaux		
10 employé-es de bureau	11 144 497 \$	11 537 073 \$
Avantages sociaux		
Formation continue	4 526 867	4 102 525
Séjour et déplacement	111 445	5 999
Loyer	667 097	442 336
Téléphone	1 210 624	1 262 432
Informatique	178 956	120 669
Documentation	195 670	256 158
Charges de bureau	34 500	35 056
	170 800	211 304
	<u>18 240 456</u>	<u>17 973 552</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Expertises professionnelles	1 075 000	1 044 772
Frais juridiques	1 110 000	2 485 448
Formations	4 125 000	3 143 457
Huissiers, honoraires professionnels spécialisés et autres charges	115 000	141 773
Dépenses CNESST - Harcèlement	-	8 293
	<u>6 425 000</u>	<u>6 823 743</u>
Produits :		
Subvention CNESST PAFISST (formations)	4 294 957	3 093 859
Subvention CNESST art.105	290 043	517 217
Subv. CNESST - Harcèlement	-	5 921
	<u>4 585 000</u>	<u>3 616 997</u>
	<u>20 080 456 \$</u>	<u>21 180 298 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - COMMUNICATIONS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>Budget</u> 2020-2023	<u>Réel</u> 2020-2023
COMMUNICATIONS		
1 direction		
1 coordination		
12 conseillères et conseillers syndicaux		
4,5 employé-es de bureau		
2 employé-es à l'imprimerie		
Information - documentation - p. 55	10 379 266 \$	9 791 296 \$
Imprimerie - distribution - p. 56	<u>803 510</u>	<u>1 144 351</u>
	<u>11 182 776 \$</u>	<u>10 935 647 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>Budget</u> 2020-2023	<u>Réel</u> 2020-2023
APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE		
1 coordination 40 conseillères et conseillers syndicaux 15,37 employé-es de bureau (14.62)		
Équipe nationale - p. 57	3 747 305 \$	3 191 985 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine - p. 57	1 812 362	1 302 325
Bas-Saint-Laurent - p. 58	1 569 935	1 370 708
Saguenay–Lac-Saint-Jean - p. 58	1 583 643	1 398 794
Québec–Chaudière-Appalaches - p. 59	2 592 071	2 765 487
Cœur-du-Québec - p. 59	1 688 554	1 668 003
Estrie - p. 60	1 472 120	1 438 960
Montréal métropolitain - p. 60	5 171 718	5 328 586
Laurentides - p. 61	1 499 359	1 373 355
Lanaudière - p. 61	1 484 830	1 400 727
Montérégie - p. 62	2 935 841	2 868 641
Outaouais - p. 62	1 449 330	1 407 526
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec - p. 63	1 727 185	1 430 159
Côte-Nord - p. 63	<u>1 652 555</u>	<u>1 633 203</u>
	<u>30 386 808 \$</u>	<u>28 578 459 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - ADMINISTRATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>Budget</u> 2020-2023		<u>Réel</u> 2020-2023	
ADMINISTRATION				
1 comptable				
1 coordination				
10 conseillères et conseillers syndicaux (9)				
9 employé-es de bureau (11)				
7 technicien-nes (6)				
1 préposé-e à la maintenance				
12 préposé-es aux immeubles				
Finances - p. 64	8 034 955	\$	8 088 939	\$
Informatique - p. 65	11 220 650		8 810 586	
Immeuble de Montréal - p. 66	8 924 464		8 023 400	
Immeuble de Québec - p. 67	<u>1 406 080</u>		<u>1 564 184</u>	
	<u>29 586 149</u>		<u>26 487 109</u>	
Charges administratives				
Amortissement du mobilier	925 000		783 327	
Honoraires professionnels spécialisés	250 000		161 942	
Assurances diverses	157 650		285 631	
Aide aux syndicats provinciaux	<u>3 300 000</u>		<u>2 642 335</u>	
	<u>4 632 650</u>		<u>3 873 235</u>	
	<u><u>34 218 799</u></u>	\$	<u><u>30 360 344</u></u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Réal 2017-2020		Budget 2020-2023		Réal 2020-2023
PRODUITS					
Per capita	72 765 412	\$	76 647 573	\$	83 873 546
Intérêts et divers	3 558 178		2 000 000		5 382 466
	<u>76 323 590</u>		<u>78 647 573</u>		<u>89 256 012</u>
CHARGES					
APPUI AUX LUTTES					
Prestations de grèves - p. 76 à 84	3 319 677		21 802 500		25 630 705
Prestations de suspensions et de congédiements pour activités syndicales	89 274		1 045 200		78 182
Frais juridiques - p. 76 à 84	2 718 834		3 000 000		1 245 362
Dépenses de mobilisation - p. 76 à 84	10 979 906		13 560 000		10 967 472
Allocations aux syndicats pour dépenses de grèves - p. 76 à 84	1 389 460		2 500 000		295 975
Dépenses de fermetures et de maintien des emplois - p. 85	2 139 520		3 000 000		1 914 773
	<u>20 636 671</u>		<u>44 907 700</u>		<u>40 132 469</u>
APPUI À LA NÉGOCIATION					
Péréquations - p. 39	24 399 809		25 686 010		25 451 581
Négociations regroupées et locales - p.40	9 730 689		15 868 873		19 120 899
	<u>34 130 498</u>		<u>41 554 883</u>		<u>44 572 480</u>
APPUI À NOS REVENDICATIONS - p. 41					
	<u>2 890 724</u>		<u>7 104 000</u>		<u>4 154 721</u>
	<u>57 657 893</u>		<u>93 566 583</u>		<u>88 859 670</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES					
	<u>18 665 697</u>	\$	<u>(14 919 010)</u>	\$	<u>396 342</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 28 FÉVRIER 2023

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	8 373 293	\$ 2 212 960
Dépôts à terme, 3,10 % à 5,30 % échéant d'août 2023 à février 2024 (1,80 % à 1,95 % au 29 février 2020)	12 546 291	65 220 558
Intérêts courus à recevoir	382 011	689 349
Per capita à recevoir, estimé	5 261 992	4 644 091
Solde à recevoir du Budget de fonctionnement	-	113 251
Arrérages de per capita à recevoir estimé des encaissements à court terme (p. 37 note 2)	<u>2 541</u>	<u>3 123</u>
	26 566 128	72 883 332
DÉPÔTS À TERME, 2,25 % à 3,10 % échéant d'août 2023 à octobre 2024, encaissés au cours de l'exercice	52 536 943	-
PARTS DE PLACEMENT (p. 37 note 3)	4 000 000	4 000 000
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p. 37 note 2)	<u>26 335</u>	<u>10 880</u>
	<u><u>83 129 406</u></u>	<u><u>\$ 76 894 212</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (p. 38 note 4)	<u>8 664 601</u>	<u>2 033 065</u>
ACTIF NET		
Affecté à la réserve de prestations accumulées	41 250 000	45 000 000
Non affecté	<u>33 214 805</u>	<u>29 861 147</u>
	74 464 805	74 861 147
	<u><u>83 129 406</u></u>	<u><u>\$ 76 894 212</u></u>

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Caroline Senneville
Présidente



Yvan Duceppe
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

AFFECTÉ À LA RÉSERVE DE PRESTATIONS ACCUMULÉES

	<u>29 février 2020</u>		<u>28 février 2023</u>	
SOLDE AU DÉBUT	38 250 000	\$	41 250 000	\$
Virement provenant de l'actif net non affecté du fonds de défense professionnelle	<u>3 000 000</u>		<u>3 750 000</u>	
SOLDE À LA FIN	<u><u>41 250 000</u></u>	\$	<u><u>45 000 000</u></u>	\$

NON AFFECTÉ

SOLDE AU DÉBUT	17 549 108	\$	33 214 805	\$
Excédent des produits sur les charges	<u>18 665 697</u>		<u>396 342</u>	
	36 214 805		33 611 147	
Virement à la réserve de prestations accumulées	<u>(3 000 000)</u>		<u>(3 750 000)</u>	
SOLDE À LA FIN	<u><u>33 214 805</u></u>	\$	<u><u>29 861 147</u></u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

1. EXISTENCE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de défense professionnelle de la CSN est une caisse spéciale constituée pour venir en aide à des travailleuses, à des travailleurs et à des organisations syndicales affiliées à la CSN qui ont à faire face à des difficultés par suite de grève ou de lock-out, d'un congédiement ou d'une suspension à l'occasion de l'organisation d'un syndicat, pour assumer la responsabilité financière des frais et honoraires découlant de procédures judiciaires intentées à l'occasion de grève, de lock-out et consécutive à des congédiements ou suspensions pour activités syndicales, et pour porter assistance aux organisations syndicales de travailleuses et de travailleurs affiliés à la CSN ou en voie d'organisation par la CSN en butte à des difficultés professionnelles exceptionnelles qui ont une portée générale.

2. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
Syndicats - p. 69	28 876 \$	14 003 \$
Estimé des encaissements à court terme	<u>2 541</u>	<u>3 123</u>
	<u>26 335 \$</u>	<u>10 880 \$</u>

3. PARTS DE PLACEMENT

Parts de placement rachetables à leur valeur nominale de 50 \$ chacune au gré de l'émetteur après l'expiration d'un terme de 5 ans et au gré du détenteur après l'expiration d'un terme de 10 ans, intérêts fixés annuellement par l'émetteur.

	<u>2020-02-29</u>	<u>28 février 2023</u>
	<u>4 000 000 \$</u>	<u>4 000 000 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
Fournisseurs	2 485 926 \$	1 589 237 \$
Vacances et salaires	321 939	443 828
Solde de perception courant dû au Budget de fonctionnement	<u>5 856 736</u>	<u>-</u>
	<u>8 664 601 \$</u>	<u>2 033 065 \$</u>

5. ÉVENTUALITÉS

Plusieurs poursuites d'un montant total de 1 862 200 \$ ont été intentées contre des individus, des syndicats et la CSN. La direction considère ces réclamations comme étant sans fondement et, conséquemment, aucun montant concernant ces poursuites n'est inscrit aux états financiers.

6. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Fonds de défense professionnelle de la CSN a payé des charges de fermeture et de maintien des emplois d'un montant de 1 765 682 \$ (2017-2020 : 3 074 543 \$) à MCE Conseils, le groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec. La CSN est liée à cet organisme étant donné que certains dirigeants sont aussi administrateurs de cet organisme. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à leur valeur d'échange.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

CHARGES - APPUI À LA NÉGOCIATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
PÉRÉQUATIONS		
PÉRÉQUATION FÉDÉRALE		
Fédération de la CSN - Construction		4 185 000 \$
Fédération du commerce		9 915 720
FNEEQ		224 856
Fédération des professionnelles		150 000
FSSS		1 605 048
FEESP		2 167 812
Fédération industrie manufacturière		3 890 952
Fédération nationale des communications		1 279 236
	<u>23 418 629 \$</u>	<u>23 418 624 \$</u>
PÉRÉQUATION EXTRAORDINAIRE		
Fédération du commerce (péréq.extraordinaire)		678 832
Fédération industrie manufacturière (péréq.extraordinaire)		61 489
Fédération nationale des communications (péréq.extraordinaire)		32 092
	<u>1 000 000</u>	<u>772 413</u>
	<u>24 418 629</u>	<u>24 191 037</u>
PÉRÉQUATION RÉGIONALE		
Côte-Nord		267 888
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		269 088
Outaouais		87 215
Lanaudière		63 433
Laurentides		26 496
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec		241 960
Bas-Saint-Laurent		109 212
Saguenay-Lac-St-Jean		59 654
Estrie		104 422
Cœur-du-Québec		31 176
	<u>1 267 381</u>	<u>1 260 544</u>
	<u>25 686 010 \$</u>	<u>25 451 581 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

CHARGES - APPUI À LA NÉGOCIATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES ET LOCALES		
Secteur privé - regroupées		
Réunions de coordination	1 000 000	753 344
Charges de fonctionnement	2 500 000	2 539 681
Coordination - négociation dans les fédérations	500 000	85 672
Sessions de formation de militantes et de militants	500 000	332 536
Secteur public - regroupées		
Ressources d'appui - p. 73	5 168 873	8 095 507
Réunion de coordination	50 000	21 216
Charges de fonctionnement	4 500 000	6 774 610
Session de formation de militantes et de militants	500 000	211 003
Négociations locales		
Charges de fonctionnement (publ. préventive) p.76 à 84	150 000	8 416
Sessions de formation de militantes et de militants	1 000 000	298 914
	<u>15 868 873</u> \$	<u>19 120 899</u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

CHARGES - APPUI À NOS REVENDICATIONS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>Budget</u> 2020-2023	<u>Réel</u> 2020-2023
Dons de solidarité	600 000 \$	394 433 \$
Campagnes confédérales - p. 74	5 200 000	3 528 203
Campagnes sectorielles	1 080 000	198 692
Campagnes régionales	<u>224 000</u>	<u>33 393</u>
	<u>7 104 000 \$</u>	<u>4 154 721 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>Réel</u> 2017-2020		<u>Budget</u> 2020-2023		<u>Réel</u> 2020-2023
PRODUITS					
Per capita	8 270 659	\$	8 712 005	\$	9 530 049
Intérêts	<u>106 246</u>		<u>100 000</u>		<u>210 527</u>
	<u>8 376 905</u>		<u>8 812 005</u>		<u>9 740 576</u>
CHARGES					
Transfert au Budget de fonctionnement	<u>8 800 000</u>		<u>-</u>		<u>-</u>
	<u>8 800 000</u>		<u>-</u>		<u>-</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>(423 095)</u>	\$	<u>8 812 005</u>	\$	<u>9 740 576</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 28 FÉVRIER 2023

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	527 530 \$	1 393 271 \$
Dépôts à terme de 4,33 % à 5,30 % échéant de septembre 2023 à janvier 2024	-	8 779 729
Intérêts courus à recevoir	1 417	102 663
Per capita à recevoir, estimé	594 249	518 027
Arrérages de per capita à recevoir estimé des encaissements à court terme (p. 46 note 3)	171	169
Solde à recevoir du Budget de fonctionnement	<u>103 227</u>	<u>375 031</u>
	1 226 594	11 168 890
DÉPÔT DE SOLIDARITÉ (p. 46 note 2)	755 000	755 000
PARTS DE PLACEMENT (p. 46 note 4)	200 000	-
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p. 46 note 3)	2 991	1 271
	<u>2 184 585 \$</u>	<u>11 925 161 \$</u>
ACTIF NET	<u>2 184 585 \$</u>	<u>11 925 161 \$</u>

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Caroline Senneville
Présidente



Yvan Duceppe
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>29 février 2020</u>		<u>28 février 2023</u>	
SOLDE AU DÉBUT	2 607 680	\$	2 184 585	\$
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	<u>(423 095)</u>		<u>9 740 576</u>	
SOLDE À LA FIN	<u>2 184 585</u>	\$	<u>11 925 161</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

1. EXISTENCE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de soutien extraordinaire a été créé pour fournir une aide financière au Budget de fonctionnement et au Fonds de défense professionnelle conformément aux articles 47 (a) et 53 (k) des statuts et règlements de la CSN.

2. DÉPÔT DE SOLIDARITÉ

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
Parts privilégiées émises par le Fonds de soutien à l'action collective solidaire, sans intérêt ni modalités d'encaissement.	400 000 \$	400 000 \$
Reconnaissance de dettes sans intérêt ni modalités de remboursement dans le Fonds de soutien à l'action collective solidaire	355 000	355 000
	<u>755 000 \$</u>	<u>755 000 \$</u>

3. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
Syndicats - p. 69	3 162 \$	1 440 \$
Estimé des encaissements à court terme	171	169
	<u>2 991 \$</u>	<u>1 271 \$</u>

4. PARTS DE PLACEMENT

	<u>29 février 2020</u>	<u>28 février 2023</u>
Parts de placement rachetables à leur valeur nominale de 50 \$ chacune au gré de l'émetteur après l'expiration d'un terme de 5 ans et au gré du détenteur après l'expiration d'un terme de 10 ans, intérêts fixés annuellement par l'émetteur	200 000 \$	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2023

5. FONDS FIDUCIAIRE DE LA CONFÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN)

Le 24 novembre 2003, le Comité exécutif de la CSN a créé une fiducie au nom de Fonds fiduciaire de la CSN, dont les fiduciaires sont les membres du comité exécutif de la CSN. Les objectifs de ce Fonds s'intègrent à ceux de la CSN de sorte que les deux organismes ont certains objectifs communs et complémentaires. Les bénéficiaires de cette fiducie sont collectivement ou individuellement la CSN ou toute autre personne morale affiliée constituée pour venir en aide à des travailleurs, à des travailleuses ou à des organisations syndicales affiliées à la CSN ou tout autre membre de telles organisations.

Les états financiers du Fonds fiduciaire de la CSN ne sont pas consolidés. Les états financiers de la fiducie au 28 février 2023 se résument ainsi : l'actif net total est de 5 209 025 \$ et passif de 30 535 \$ (actif net de 5 138 076 \$ et passif de 12 045 \$ au 29 février 2020) tandis que les produits totalisent 109 866 \$ et les charges 51 481 \$ pour la période du 1er mars 2020 au 28 février 2023 (produits de 268 029 \$ et charges de 55 082 \$ pour la période du 1er mars 2017 au 29 février 2020).

Au cours de l'exercice, aucune contribution n'a été versée au Fonds.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>Budget</u> <u>2020-2023</u>	<u>Réel</u> <u>2020-2023</u>
COMITÉ EXÉCUTIF ET PERSONNEL D'APPUI		
Salaires :		
6 membres de l'exécutif		
1 direction générale		
3 adjointes et adjoints (4)		
4 employé-es de bureau	5 321 527 \$	5 810 675 \$
Avantages sociaux	2 174 416	1 808 839
Formation continue	53 215	1 730
Séjour et déplacement	633 596	597 960
Loyer	847 914	846 932
Téléphone	83 448	67 913
Informatique	121 215	118 332
Charges de bureau	<u>102 400</u>	<u>57 186</u>
	<u>9 337 731</u>	<u>9 309 567</u>
Budget de fonctionnement	<u>975 000</u>	<u>1 002 778</u>
Produits :		
Jetons de présence	<u>-</u>	<u>81 127</u>
	<u>-</u>	<u>81 127</u>
	<u>10 312 731 \$</u>	<u>10 231 218 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réel 2020-2023
CONTRÔLE		
Salaire :		
1 contrôleur	453 862 \$	363 384 \$
Avantages sociaux	181 778	108 491
Formation continue	4 539	11 268
Séjour et déplacement	10 789	2 500
Loyer	33 857	33 827
Téléphone	5 658	3 075
Informatique	6 008	3 609
Charges de bureau	200	627
Honoraires professionnels	-	55 805
	<u>696 691 \$</u>	<u>582 586 \$</u>
ADMINISTRATION DU FDP		
Salaires :		
1 responsable de l'administration	464 932 \$	567 297 \$
Avantages sociaux	186 212	183 142
Formation continue	4 649	-
Séjour et déplacement	12 616	13 792
Loyer	37 843	37 796
Téléphone	5 658	4 415
Informatique	6 008	11 028
Charges de bureau	200	367
	<u>718 118 \$</u>	<u>817 837 \$</u>
GESTION DES IMMEUBLES		
Salaires :		
1 responsable gestion des immeubles	398 513 \$	386 270
Avantages sociaux	159 610	120 343
Formation continue	3 985	-
Séjour et déplacement	25 000	26 981
Loyer	18 079	18 056
Téléphone	4 968	2 167
Informatique	5 288	5 311
Charges de bureau	2 000	238
	<u>617 443 \$</u>	<u>559 366 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION		
Salaires :		
1 direction		
3 agentes et agents du personnel		
7 conseillères et conseillers à la formation		
8 employé-es de bureau (7)	5 869 308 \$	6 611 199 \$
Avantages sociaux	2 452 187	2 290 586
Formation continue	58 693	5 881
Séjour et déplacement	229 908	167 668
Loyer	773 475	777 669
Téléphone	79 128	57 097
Informatique	196 269	210 317
Charges de bureau	75 250	65 708
	<u>9 734 218</u>	<u>10 186 125</u>
Formation des militants	1 000 000	501 702
Relations de travail	750 000	642 248
Traitement des données	350 000	189 307
Renouvellement de la main d'œuvre	300 000	540 319
Coût de la convention collective	1 000 000	1 146 135
Coût des avantages sociaux futurs	1 000 000	-
Dépenses PACME	-	518 921
Dépenses - Intégration O 365	-	92 996
	<u>4 400 000</u>	<u>3 631 628</u>
Produits :		
Coûts partagés du personnel SRHF	2 100 000	2 615 601
Subvention PACME	-	596 204
Subvention - Intégration O 365	-	92 996
	<u>2 100 000</u>	<u>3 304 801</u>
	<u>12 034 218 \$</u>	<u>10 512 952 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
JURIDIQUE		
Salaires :		
1 coordination		
18 conseillères et conseillers syndicaux		
8 employé-es de bureau	8 189 939 \$	8 356 534 \$
Avantages sociaux	3 342 970	3 128 908
Formation continue	81 899	20 326
Séjour et déplacement	518 829	331 496
Loyer	1 180 962	1 179 533
Téléphone	124 992	93 444
Informatique	169 818	180 857
Charges de bureau	250 000	221 716
	13 859 409	13 512 814
Honoraires extérieurs	3 076 998	3 815 090
Huissiers et autres services professionnels	800 000	733 687
Documentation	600 000	528 788
	4 476 998	5 077 565
Produits :		
Facturation	11 073 808	11 549 998
	<u>7 262 599 \$</u>	<u>7 040 381 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget	Réal
	<u>2020-2023</u>	<u>2020-2023</u>
UCCO-SACC-CSN		
Salaires :		
1 coordination		
7 conseillères et conseillers syndicaux		
4 employé-es de bureau	3 765 125 \$	3 904 977 \$
Avantages sociaux	1 542 567	1 330 413
Formation continue	37 651	1 807
Séjour et déplacement	1 400 000	1 074 719
Loyer	967 821	1 100 841
Téléphone	73 010	52 714
Informatique	105 723	86 616
Charges de bureau	<u>169 650</u>	<u>208 058</u>
	8 061 547	7 760 145
Imprimerie expédition	100 000	65 858
Traduction	30 000	7 609
Comité de formation	40 000	65 449
Frais juridiques	<u>600 000</u>	<u>545 734</u>
	<u>8 831 547 \$</u>	<u>8 444 795 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL		
COMITÉS		
Orientation	5 000 \$	6 271 \$
Juridiction	10 000	3 174
Surveillance	61 000	20 873
Condition féminine	200 000	60 529
Santé-sécurité	200 000	80 175
Environnement et développement durable	50 000	29 291
LGBT	125 000	50 074
Jeunes	300 000	124 775
Relations interculturelles	50 000	24 870
	<u>1 001 000</u>	<u>400 032</u>
GROUPES DE TRAVAIL		
Inter-conseils centraux	100 000	72 819
Interorganisations (fédérations et conseils centraux)	150 000	123 930
Collectif international	35 000	-
Éducation	10 000	10 297
Santé et services sociaux	10 000	78
Réalités autochtones	10 000	11 945
Divers	100 000	72 845
	<u>415 000</u>	<u>291 914</u>
	<u>1 416 000 \$</u>	<u>691 946 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>Budget</u> 2020-2023	<u>Réel</u> 2020-2023
INFORMATION - DOCUMENTATION		
Salaires :		
1 direction		
1 coordination		
10 conseillères et conseillers syndicaux		
3,5 employé-es de bureau	4 861 132 \$	4 967 855 \$
Avantages sociaux	1 966 397	1 683 221
Formation continue	48 611	6 133
Séjour et déplacement	246 810	173 253
Loyer	1 146 268	1 204 852
Téléphone	86 651	71 466
Informatique	184 547	154 733
Charges de bureau	<u>101 950</u>	<u>66 866</u>
	8 642 366	8 328 379
Publications et visibilité institutionnelle	1 711 900	1 219 971
Librairie	25 000	5 124
Abonnements et documentation	<u>100 000</u>	<u>253 873</u>
	10 479 266	9 807 347
Produits :		
Facturation	<u>100 000</u>	<u>16 051</u>
	<u>10 379 266 \$</u>	<u>9 791 296 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
IMPRIMERIE - DISTRIBUTION		
Salaires :		
2 conseillères et conseillers syndicaux		
1 employé-es de bureau		
2 employé-es d'imprimerie	1 416 658 \$	1 222 516 \$
Avantages sociaux	613 083	438 271
Formation continue	14 167	-
Séjour et déplacement	7 506	1 767
Loyer	806 118	805 195
Téléphone	16 880	12 931
Informatique	61 448	49 741
Charges de bureau	17 650	13 294
	<u>2 953 510</u>	<u>2 543 715</u>
Matériel de reprographie	1 500 000	780 729
Location et entretien d'équipement	100 000	449 770
Matériel de distribution	75 000	46 330
Timbres et messageries	1 300 000	1 329 011
Préparation des envois	75 000	33 017
Travaux extérieurs	1 000 000	757 466
Amortissement des équipements	-	5 522
	<u>4 050 000</u>	<u>3 401 845</u>
Produits :		
Facturation	6 200 000	4 801 209
	<u>803 510 \$</u>	<u>1 144 351 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
ÉQUIPE NATIONALE		
Salaires :		
1 coordination		
4 conseillères et conseillers syndicaux		
1 employé-es de bureau	1 887 603 \$	1 713 924 \$
Avantages sociaux		
Formation continue	755 644	602 756
Séjour et déplacement	18 876	6 015
Loyer	528 498	333 347
Téléphone	433 446	424 865
Informatique	46 876	26 571
Charges de bureau	43 029	48 318
Charges diverses	27 913	32 726
	5 420	3 463
	<u>3 747 305 \$</u>	<u>3 191 985 \$</u>
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE		
Salaires :		
2 conseillères et conseillers syndicaux		
1,7 employé-es de bureau	1 068 303 \$	897 006 \$
Avantages sociaux		
Formation continue	447 711	304 346
Séjour et déplacement	10 683	278
Loyer	300 000	113 438
Téléphone	135 954	118 077
Informatique	10 945	5 319
Frais juridiques	29 616	29 785
Charges de bureau	42 500	98 764
	26 650	27 423
	2 072 362	1 594 436
Produits :		
Entente de services	260 000	292 111
	<u>1 812 362 \$</u>	<u>1 302 325 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>Budget</u> 2020-2023	<u>Réel</u> 2020-2023
BAS-SAINT-LAURENT		
Salaires :		
2 conseillères et conseillers syndicaux		
1 employé-e de bureau	900 051 \$	850 042 \$
Avantages sociaux	369 527	307 794
Formation continue	9 001	-
Séjour et déplacement	115 734	82 675
Loyer	106 645	85 302
Téléphone	18 110	11 561
Informatique	21 492	23 407
Frais juridiques	11 500	3 591
Charges de bureau	17 875	6 336
	<u>1 569 935 \$</u>	<u>1 370 708 \$</u>
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN		
Salaires :		
2 conseillères et conseillers syndicaux		
1 employé-e de bureau	900 051 \$	878 431 \$
Avantages sociaux	369 527	321 537
Formation continue	9 001	278
Séjour et déplacement	135 221	63 337
Loyer	82 215	81 207
Téléphone	25 306	9 608
Informatique	21 492	19 831
Frais juridiques	11 500	10 589
Charges de bureau	29 330	13 976
	<u>1 583 643 \$</u>	<u>1 398 794 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES		
Salaires :		
4 conseillères et conseillers syndicaux		
1 employé-e de bureau	1 559 740 \$	1 820 547 \$
Avantages sociaux	627 363	610 732
Formation continue	15 597	-
Séjour et déplacement	115 930	91 071
Loyer	146 009	125 255
Téléphone	28 908	16 036
Informatique	33 974	33 726
Frais juridiques	15 000	53 407
Charges de bureau	49 550	14 713
	<u>2 592 071 \$</u>	<u>2 765 487 \$</u>
CŒUR-DU-QUÉBEC		
Salaires :		
2 conseillères et conseillers syndicaux		
1 employé-e de bureau (0,75)	900 051 \$	995 853 \$
Avantages sociaux	369 527	347 372
Formation continue	9 001	-
Séjour et déplacement	87 168	72 719
Loyer	226 132	189 863
Téléphone	27 648	17 161
Informatique	23 397	19 098
Frais juridiques	7 500	2 417
Charges de bureau	38 130	23 520
	<u>1 688 554 \$</u>	<u>1 668 003 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>Budget</u> 2020-2023	<u>Réel</u> 2020-2023
ESTRIE		
Salaires :		
2 conseillères et conseillers syndicaux		
1 employé-e de bureau	900 051 \$	929 841 \$
Avantages sociaux	369 527	359 080
Formation continue	9 001	220
Séjour et déplacement	69 949	41 393
Loyer	65 106	68 471
Téléphone	13 316	9 016
Informatique	25 850	18 852
Frais juridiques	7 500	4 892
Charges de bureau	11 820	7 195
	<u>1 472 120 \$</u>	<u>1 438 960 \$</u>
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN		
Salaires :		
8 conseillères et conseillers syndicaux		
2 employé-es de bureau	3 119 481 \$	3 320 903 \$
Avantages sociaux	1 254 726	1 190 785
Formation continue	31 195	278
Séjour et déplacement	171 308	164 279
Loyer	440 826	440 320
Téléphone	52 850	31 383
Informatique	64 182	74 597
Frais juridiques	15 000	77 970
Charges de bureau	22 150	28 071
	<u>5 171 718 \$</u>	<u>5 328 586 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>Budget</u> 2020-2023	<u>Réel</u> 2020-2023
LAURENTIDES		
Salaires :		
2 conseillères et conseillers syndicaux		
1 employé-e de bureau (0,75)	900 051 \$	894 173 \$
Avantages sociaux		
Formation continue	369 527	280 258
Séjour et déplacement	9 001	-
Loyer	49 382	65 682
Téléphone	82 102	76 711
Informatique	24 088	10 313
Frais juridiques	24 328	20 323
Charges de bureau	11 500	5 960
	<u>29 380</u>	<u>19 935</u>
	<u>1 499 359 \$</u>	<u>1 373 355 \$</u>
LANAUDIÈRE		
Salaires :		
2 conseillères et conseillers syndicaux		
1 employé-e de bureau (0,75)	900 051 \$	925 477 \$
Avantages sociaux		
Formation continue	369 527	318 075
Séjour et déplacement	9 001	-
Loyer	73 587	42 385
Téléphone	72 770	64 362
Informatique	12 132	8 510
Frais juridiques	20 562	18 910
Charges de bureau	11 500	535
	<u>15 700</u>	<u>22 473</u>
	<u>1 484 830 \$</u>	<u>1 400 727 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>Budget</u> 2020-2023	<u>Réel</u> 2020-2023
MONTÉRÉGIE		
Salaires :		
4 conseillères et conseillers syndicaux		
1 employé-e de bureau	1 559 740 \$	1 663 041 \$
Avantages sociaux	627 363	597 945
Formation continue	15 597	842
Séjour et déplacement	147 931	117 112
Loyer	446 574	390 617
Téléphone	47 987	24 325
Informatique	40 149	32 126
Frais juridiques	10 500	2 463
Charges de bureau	40 000	40 170
	<u>2 935 841 \$</u>	<u>2 868 641 \$</u>
OUTAOUAIS		
Salaires :		
2 conseillères et conseillers syndicaux		
0,67 employé-e de bureau	820 731 \$	861 804 \$
Avantages sociaux	332 669	322 154
Formation continue	8 207	-
Séjour et déplacement	82 286	43 963
Loyer	124 525	122 998
Téléphone	13 320	10 589
Informatique	21 492	19 979
Frais juridiques	16 100	8 527
Charges de bureau	30 000	17 512
	<u>1 449 330 \$</u>	<u>1 407 526 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>Budget</u> 2020-2023	<u>Réel</u> 2020-2023
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC		
Salaires :		
2 conseillères et conseillers syndicaux		
1 employé-e de bureau	900 051 \$	841 840 \$
Avantages sociaux		
Formation continue	369 527	267 632
Séjour et déplacement	9 001	-
Loyer	170 586	91 056
Téléphone	203 840	195 639
Informatique	22 933	8 161
Frais juridiques	23 397	19 749
Charges de bureau	21 250	-
	<u>6 600</u>	<u>6 082</u>
	<u>1 727 185 \$</u>	<u>1 430 159 \$</u>

CÔTE-NORD

Salaires :		
2 conseillères et conseillers syndicaux		
1 employé-e de bureau	900 051 \$	1 037 581 \$
Avantages sociaux		
Formation continue	369 527	380 449
Séjour et déplacement	9 001	1 165
Loyer	162 994	100 936
Téléphone	113 918	62 678
Informatique	27 687	14 540
Frais juridiques	30 547	25 892
Charges de bureau	21 250	487
	<u>17 580</u>	<u>9 475</u>
	<u>1 652 555 \$</u>	<u>1 633 203 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
FINANCES		
Salaires :		
1 coordination		
1 comptable		
5 conseillères et conseillers syndicaux (4)		
9 employé-es de bureau (10)	4 462 486 \$	4 511 121 \$
Avantages sociaux	1 913 160	1 583 239
Formation continue	44 625	248 512
Séjour et déplacement	171 597	114 240
Loyer	691 657	690 872
Téléphone	45 901	39 812
Informatique	102 679	109 927
Charges de bureau	227 850	204 698
	<u>7 659 955</u>	<u>7 502 421</u>
Honoraires professionnels spécialisés	300 000	1 003 615
Documents et formulaires	10 000	20 307
Traitement des données	40 000	10 564
Frais juridiques	50 000	31 228
Frais de caisse	150 000	28 930
Créances douteuses recouvrées	-	(26 338)
	<u>8 209 955</u>	<u>8 570 727</u>
Produits :		
Administration	175 000	481 788
	<u>8 034 955 \$</u>	<u>8 088 939 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget <u>2020-2023</u>	Réal <u>2020-2023</u>
INFORMATIQUE		
Salaires:		
5 conseillères et conseillers syndicaux		
7 technicien-nes (6)	3 407 938 \$	3 334 171 \$
Avantages sociaux	1 450 934	1 237 301
Formation continue	34 079	2 245
Séjour et déplacement	65 294	52 541
Loyer	513 336	512 731
Téléphone	61 167	52 299
Informatique	116 878	69 172
Charges de bureau	25 000	29 965
	<u>5 674 626</u>	<u>5 290 425</u>
Téléphonie	1 821 000	1 921 122
Bureautique	2 656 418	2 521 184
Réseau	2 200 000	1 888 577
Applications	1 268 965	1 134 290
Honoraires professionnels	390 000	487 620
Amortissement informatique	3 850 000	2 449 109
	<u>12 186 383</u>	<u>10 401 902</u>
Produits :		
Facturation	<u>6 640 359</u>	<u>6 881 741</u>
	<u>11 220 650 \$</u>	<u>8 810 586 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget 2020-2023	Réal 2020-2023
IMMEUBLE DE MONTRÉAL		
Salaires :		
1 préposé-e à la maintenance		
10 préposés-es à l'immeuble	2 886 457 \$	3 216 277 \$
Avantages sociaux	1 375 438	1 168 818
Formation continue	28 865	1 506
Séjour et déplacement	9 993	15 555
Loyer	201 951	201 723
Téléphone	16 885	12 619
Informatique	13 148	21 935
Charges de bureau	5 000	3 114
	<u>4 537 737</u>	<u>4 641 547</u>
Électricité et chauffage	1 800 000	1 384 917
Entretien et réparations	2 400 000	2 168 628
Honoraires professionnels	350 000	126 834
Assurances	400 848	355 611
Intérêts sur la dette à long terme	5 299 240	5 546 208
Taxes	5 414 576	5 295 373
Dépenses COVID-19	-	264 893
Amortissement	5 039 440	4 588 909
	<u>25 241 841</u>	<u>24 372 920</u>
Produits	<u>16 317 377</u>	<u>16 349 520</u>
	<u><u>8 924 464 \$</u></u>	<u><u>8 023 400 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	<u>Budget</u> <u>2020-2023</u>	<u>Réel</u> <u>2020-2023</u>
IMMEUBLE DE QUÉBEC		
Salaires :		
2 préposé-es à l'immeuble	661 071 \$	632 651 \$
Avantages sociaux	315 792	253 573
Formation continue	6 611	-
Séjour et déplacement	6 000	348
Téléphone	2 555	2 643
Informatique	9 504	6 336
Charges diverses	<u>13 880</u>	<u>2 739</u>
	1 015 413	898 290
Entretien et réparations	150 000	274 824
Frais communs	1 000 000	1 164 537
Honoraires professionnels spécialisés	25 000	-
Taxes	75 000	67 355
Amortissement	<u>679 376</u>	<u>631 448</u>
	2 944 789	3 036 454
Produits	<u>1 538 709</u>	<u>1 472 270</u>
Déficit d'exploitation	<u><u>1 406 080</u></u> \$	<u><u>1 564 184</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

DÉBITEURS

FÉDÉRATIONS

Fédération de la CSN - Construction	189 389 \$
Fédération du commerce	580 707
Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec	349 662
Fédération des professionnelles	217 156
Fédération de la santé et des services sociaux	790 282
Fédération des employées et employés de services publics	204 050
Fédération de l'industrie manufacturière	210 527
Fédération nationale des communications	204 573
	<hr/>
	2 746 346 \$
	<hr/> <hr/>

CONSEILS CENTRAUX

Conseil central de la Côte-Nord	5 953 \$
Conseil central de l'Outaouais	-
Conseil central de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 281
Conseil central de l'Outaouais	2 601
Conseil central de Lanaudière	-
Conseil central des Laurentides	-
Conseil central du Montréal métropolitain	72 448
Conseil central Abitibi-Témiscamingue	4 192
Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches	-
Conseil central du Bas St-Laurent	14 233
Conseil central du Saguenay-Lac-St-Jean	2 460
Conseil central de l'Estrie	-
Conseil central de la Montérégie	25 590
Conseil central du Cœur-du-Québec	-
Conseil central Bas-St-Laurent	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	<hr/> 2 074
	<hr/> <hr/> 131 832 \$

AUTRES COMPTES DÉBITEURS

STTCSN	22 578 \$
CSQ	84 735
FTQ	88 622
Débiteurs salariés	58 821
Fondation	10 907
Le 155 Charest Est	16 486
APTS	95 525
CPMT	55 075
Autres	188 182
	<hr/>
	620 931 \$
	<hr/> <hr/>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

ARRÉRAGES DE PER CAPITA

MONTANTS DUS PAR LES SYNDICATS

SEE Signalisation J.P.	5 438 \$
STT Viandes du Breton	39 659
STT Philip Environnement	4 747
STT Bois Kennebec	10 264
Autres	<u>9 345</u>
Total des arrérages de per capita à recevoir	<u>64 015</u>
Portion attribuable au Fonds de défense professionnelle	14 003
Portion attribuable au Fonds de soutien extraordinaire	<u>1 440</u>
	<u>15 443</u>
	<u><u>48 572 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

RÉCAPITULATIF DE CERTAINES DÉPENSES

	Salaires	Avantages sociaux	Formation continue	Séjour et déplacement	Loyer	Téléphone	Informatique	Dépenses de bureau
Exécutif et personnel d'appui	5 810 675 \$	1 808 839 \$	1 730 \$	597 960 \$	846 932 \$	67 913 \$	118 332 \$	57 186 \$
Contrôle	363 384	108 491	11 268	2 500	33 827	3 075	3 609	627
Administration du FDP	567 297	183 142	-	13 792	37 796	4 415	11 028	367
Gestion des immeubles	386 270	120 343	-	26 981	18 056	2 167	5 311	238
Ressources humaines	6 611 199	2 290 586	5 881	167 668	777 669	57 097	210 317	65 708
Juridique	8 356 534	3 128 908	20 326	331 496	1 179 533	93 444	180 857	221 716
Syndicat non fédéré	3 904 977	1 330 413	1 807	1 074 719	1 100 841	52 714	86 616	208 058
Syndicalisation	6 782 230	2 376 500	10 630	455 564	1 116 597	76 574	124 775	72 206
Recherche et condition féminine	3 693 550	1 313 469	4 399	105 785	346 147	28 440	66 475	29 063
Soutien à la négociation	1 926 022	668 248	651	76 830	267 171	18 425	32 317	11 613
CISP et CCGN	492 187	169 335	15	45 750	26 638	1 254	5 120	945
Santé, sécurité et environnement	11 537 073	4 102 525	5 999	442 336	1 262 432	120 669	256 158	211 304
Information - documentation	4 967 855	1 683 221	6 133	173 253	1 204 852	71 466	154 733	66 866
Imprimerie - expédition	1 222 516	438 271	-	1 767	805 195	12 931	49 741	13 294
Appui aux mobilisations et à la vie syndicale	17 630 463	6 210 915	9 076	1 423 393	2 446 365	203 093	404 593	269 607
Finances	4 511 121	1 583 239	248 512	114 240	690 872	39 812	109 927	204 698
Informatique	3 334 171	1 237 301	2 245	52 541	512 731	52 299	69 172	29 965
Immeuble de Montréal	3 216 277	1 168 818	1 506	15 555	201 723	12 619	21 935	3 114
Immeuble de Québec	632 651	253 573	-	348	-	2 643	6 336	-
	<u>85 946 452 \$</u>	<u>30 176 137 \$</u>	<u>330 178 \$</u>	<u>5 122 478 \$</u>	<u>12 875 377 \$</u>	<u>921 050 \$</u>	<u>1 917 352 \$</u>	<u>1 466 575 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

CHARGES DIVERSES D'ORGANISATION ET DE CONSOLIDATION

	Organisation	Audition avant accréditation	Négociation	Contre-maraudage	Frais juridiques	Retour féd. cot. nouveaux syndicats	Total
Construction	8 183	\$ -	\$ -	\$ 1 615 681	\$ 15 278	\$ 2 533	\$ 1 641 675
Commerce	556 417	-	29 058	97 370	285 571	30 829	999 245
F N E E Q	38 769	-	52 816	1 031	65 928	19 164	177 708
Professionnelles	59 099	7 911	45 100	1 886	146 956	15 571	276 523
F S S S	49 813	629	141 435	48 622	249 530	71 260	561 289
F E E S P	339 900	-	29 311	20 602	109 533	59 542	558 888
FIM	83 754	21 743	28 165	77 410	409 179	81 806	702 057
FNCC	13 063	-	93 010	1 574	248 782	17 402	373 831
Syndicats en exploration	1 119 632	-	-	-	280 255	-	1 399 887
Secteur public	325 914	-	-	-	-	-	325 914
Non fédérés	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'entrées	(1 858)	-	-	-	-	-	(1 858)
	<u>2 592 686</u>	<u>\$ 30 283</u>	<u>\$ 418 895</u>	<u>\$ 1 864 176</u>	<u>\$ 1 811 012</u>	<u>\$ 298 107</u>	<u>\$ 7 015 159</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Budget <u>2020-2023</u>	Réal <u>2020-2023</u>
SECTEUR PUBLIC		
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES		
Personnel ressource d'appui :		
Salaires	2 953 971 \$	5 066 720 \$
Avantages sociaux	1 172 180	1 856 175
Formation continue	29 540	799
Séjour et déplacement	300 000	311 774
Loyer	545 014	544 387
Téléphone	41 268	58 590
Informatique	57 940	117 718
Dépenses de bureau	18 960	78 071
Budget de fonctionnement :		
Recherche	30 000	57 991
Abonnement	<u>20 000</u>	<u>3 282</u>
	<u><u>5 168 873</u></u> \$	<u><u>8 095 507</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Réel 2020-2023
Campagnes confédérales	
Campagnes confédérales fermées	5 141
Campagne 5-10-15	401
Sommet sur l'éducation à la petite enfance	4 960
Sommet transition juste	1 212
Bilan et perspectives SST 2019	3 247
Assurance médicaments	29 443
4 ans, c'pas grand - phase 1	10 664
Semaine nationale santé-sécurité 2019	20 483
La planète s'invite au travail	6 939
Rassemblement des jeunes 2020	69
4 ans, c'pas grand - phase 2	2 058
100e anniversaire de la CSN	731 926
Réforme Roberge en éducation	3 722
Réforme LSST et LATMP	171 708
Marche mondiale des femmes 2020	20 764
Réforme mode de scrutin	11 914
COVID-19 Solidarité	232 653
COVID-19 (Phase 2)	1 573 835
Semaine nationale santé-sécurité 2020	24 717
Agis pour que ça cesse!	23 690
Journée nationale de l'entraide 2021	3 836
Journée du 8 mars	37 249
Journée du 28 avril	3 024
Journée du 1 mai	20 046
Journée LGBT	4 000
Journée du 8 mars 2021	24 267
Journée du 28 avril 2021	8 650
Journée du 1 mai	45 943
Consolidation réseaux d'entraide	6 770
Syndicalisme inclusif	48 574
Semaine nationale santé-sécurité 2021	23 231
Consolidation réseaux d'entraide (phase 2)	54 537
Relance post-covid	48 525
25e anniversaire équité salariale	11 498
Réseau intersyndical sur le climat	389
Journée du 8 mars 2022	43 800
Journée du 28 avril 2022	-
Journée du 1 mai 2022	39 298
Bilan et perspectives SST 2022	7 294
Minimum 18 \$	625
Protéger tout le monde en SST	40 458
Semaine nationale santé et sécurité 2022	1 259

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Réel 2020-2023
Campagnes confédérales (suite)	
Justice climatique	28 316
Le travail mais en mieux!	5 192
Consolidation des réseaux d'entraide (phase 3) 8 mars 2023	48 736
Assurance-emploi	67 049
Santé et Ser. Soc .pour un réseau vraiment public!	5 584
Forum des organismes gouvernementaux CSN	11 007
	9 500
Total campagnes 2020-2023	<u>3 528 203</u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Dépenses de mobilisation	Frais juridiques
FÉDÉRATION CSN-CONSTRUCTION					
CSN-Construction	- \$	- \$	- \$	3 380 \$	60 044 \$
Soldes inférieurs à 2 000 \$			-		
	- \$	- \$	- \$	3 380 \$	60 044 \$

FÉDÉRATION DU COMMERCE

SR Salariés Caisses Desjardins de la Côte-Nord				5 268	
STT Chateau Cartier					2 400
SE Biscuiterie Harnois				3 533	
STT Coop Lanaudière	285 875		32 944	93 845	21 254
STT Station Mont-Tremblant	87 450		3 200	107 141	3 427
SE Cie Montour	111 600		2 400	14 158	5 864
STT Hotel Méridien Mtl	1 029 725		14 352	100 667	22 886
ST Hôtel Bonaventure				7 399	
STT Épiciers Unis Metro-Richelieu				44 807	
STT Ramada Inn				7 386	
ST Rôtisserie Au Coq				3 373	
STT Lallemand Inc				5 694	
STT Ikea				31 776	
STT Coop Cegep Maisonneuve	31 900		800	2 167	12 263
STT Hilton - Laval				4 087	
STT Hôtel Côte-de-Liesse	5 700			10 558	
STT Hôtel Quality Pointe-Claire	6 300			9 418	
STT Hôtel Berri				3 063	
STT Comfort Inn				3 976	
STT Urgel Bourgie				4 942	
STT Holiday Inn Simonde				12 180	
STT Distribution Multi-Markes Laval				3 432	
STT Marriott Château-Champlain	18 300			23 253	23 252
STT Iron Mountain				4 051	
STT Stationnement de Montréal				6 340	
STT Réno-Dépôt Pointe-Claire				5 981	2 111
STT Hôtel Holiday Inn Laval				4 809	
STT Sucre Lantic				11 491	
STT Suites Faubourg St-Laurent				3 114	
STT Mount Stephen Club				2 107	
STT Residence Inn by Marriott				2 473	
STT Réno-Dépôt Anjou				6 232	
S Raffinage Sucre Lantic				3 368	
SEE Librairie Raffin Plaza St-Hubert	11 000			6 295	1 350
STT Motel Ideal	4 500			4 322	214
SEE Ben Deshaies				8 998	
STT Hilton Québec	1 198 180		18 944	102 975	16 160
ST Commerce Rive-Sud				3 749	
STT Restaurants St-Hubert				2 587	
STT Olymel Vallée-Jonction	2 577 116			262 369	5 941
STT Couvoir Désy				2 587	
STT Alex Couture				5 625	
STT Librairie Renaud-Bray				2 108	
SE Distribution 20-20				7 629	

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Dépenses de mobilisation	Frais juridiques
FÉDÉRATION DU COMMERCE (SUITE)					
STT Maxi Lévis				3 271	
SEE Hotel Delta Québec	29 400			14 317	9 343
STT Colabor Lévis	32 003			17 480	22 175
STT Hotel et Golf de la faune				2 749	
STT Coopérative des Deux-Rives	150 600			93 329	1 645
ST Viandes du Breton	65 100		2 200	30 744	9 079
STT Nutrinor				3 236	
SE Caisses Pop. Saguenay-Lac-St-Jean				26 204	
STT Provigo Chicoutimi				2 383	
SE IGA Chicoutimi				3 240	
SEE Super C Jonquière				4 952	
SEE Marché Métro P.E. Prix				3 893	
SE Marché Bergeron Jonquière				3 121	
STT Super C Chicoutimi				3 442	
STT Québec Linge Saguenay				2 287	
STT Delta Sherbrooke	17 400			5 170	4 482
STT Hôtel Quality	5 400			3 276	
SE Bureau de SSQ Vie	391 200			184 249	
STT Caisse d'économie solidaire				11 986	
S Inséminateurs ferme du CIAQ				8 857	
S Salarié-e-s SSQ Ass.générales	113 700			58 695	1 334
SE Caisse Marie-Victorin				2 355	
STT Abattoir volailles St-Jean-Baptiste				17 496	
SE Usine transf.volailles Ste-Rosalie				16 358	
SSS Baxters Canada Inc				16 869	
SS Lassonde				3 692	
STT Produits Bridor	1 682 100		12 930	77 394	4 736
STT PJC Entrepôt	1 225 950		16 044	158 565	29 350
STT Colabor	30 900			7 664	
STT Ferme St-Zotique				13 081	
STT Coopplus	3 000				
SE Groupe Olymel	(43 450)			32 214	3 330
STT Mckesson Drummondville				2 611	
STT du commerce	21 300		52 216	19 873	7 728
S employés de la restauration				8 161	
Soldes inférieurs à 2 000 \$		-		64 438	8 556
	<u>9 092 249</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 156 030</u>	<u>\$ 1 888 985</u>	<u>\$ 218 880</u>

FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

SEE Cegep Sept-Iles	24 600			3 424	-
SE Écoles des pêches et aquaculture	4 500				-
SEE Ctre études coll. Baie-des-Chaleurs	6 600				-
SE Cégep de l'Outaouais	43 800			9 943	-
Heritage faculty association	21 900				-
S Cégep régional de Lanaudière Joliette	46 500			4 332	-
SEE Cégep rég. de Lanaudière L'Assomption	31 800			5 994	-
SEE Cégep régional de Lanaudière Terrebonne	27 600			2 867	-
S Personnel Collège Champagneu				10 824	-
SPP Cégep St-Jérôme	61 500			18 165	-
SEE Collège Lionel-Groulx	52 200			11 585	-
SP Cégep St-Laurent	45 300			14 809	-
SEE Cégep Montmorency	95 100			18 846	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Dépenses de mobilisation	Frais juridiques
FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (SUITE)					
SP Collège de Maisonneuve	37 800			9 503	-
SP Cégep du Vieux-Montréal	45 300			7 102	
John Abbott Coll.faculty associati	111 000			12 590	
SPE Cégep Ahuntsic	66 600			12 772	
S Chargé(e-s) de cours de l'UQAM				33 706	13 068
S Chargé(e-s) de cours U de M				30 682	
SP Cégep Marie-Victorin	55 500				
A Étudiants diplômés de McGill				11 813	
SEE Collège André-Grasset				7 317	
SP Collège Dawson	74 700			16 201	
Vanier college teachers association	66 600			6 194	
SP Collège de Rosemont	41 400			9 040	
SE Cégep André-Laurendeau	55 500			7 242	
S Chargés de cours McGill				19 627	
SPP Académie linguistique Inter					7 348
SEE École Vanguard Québec					
A.Étudiants-tes diplômés de McGill					
SEE Villa-Maria					
S Chargé-es de cours de McGill					
SEE ITHQ	19 200			26 060	
SPE Ctre d'études coll.Chibougamau	4 800				
SEE Cégep Abitibi-Témiscamingue	51 600			3 319	
SP Cégep Limoilou	64 200			7 954	
SPP Collège Lévis-Lauzon	51 600			8 471	
SP Collège François-Xavier Garneau	88 800			7 442	
S Professeurs Petit séminaire Québec					
Champlain St-Lawrence teacher's unior	15 000				
S Personnel Séminaire St-François					
SE Cégep Beauce-Appalaches	40 800			3 885	
SCC Université Laval					
SE Cégep de Thetford-Mines	27 600				
SPE Ctre d'études coll.Charlevoix	5 100				
SE Campus La Pocatière et Montmagny	18 600				
S Prof. laics du Collège Ste-Anne La Pocatière					
SPE Collège Chicoutimi	41 100			2 629	
SEE Cégep St-Félicien	25 800			2 462	
SEE Collège d'Alma	24 300			3 521	
SP Centre québ. de formation aéronautique	9 000				
SPE Cégep de Jonquières	11 100			7 260	
STT Enseignement de Mashteuiatst				12 365	
SPE Cégep de Sherbrooke	56 400				
S Tuteurs et tutrices de Télé-Université					1 463
A. Professeurs Collège Stanislas					
S Chargé(e-s) de cours UQO				11 307	
SEE Cégep Granby-Haute-Yamaska	33 000			8 704	
SP Cégep de St-Hyacinthe	78 600				
SEE Cégep de St-Jean-sur-Richelieu	32 400			10 944	
SP Cégep Édouard-Montpetit	76 500			8 576	
SEE Cégep Champlain	9 900				
SP École Notre-Dame-de-Lourdes					
SEE Collège de Valleyfield	26 700			2 387	
SEE Collège Jean de la Menais					
SEE Collège de Shawinigar	31 200			2 202	
SP Cégep de Trois-Rivières	64 500				
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	-	34 707	868
	1 923 600	\$ -	\$ -	\$ 448 773	\$ 22 747

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Dépenses de mobilisation	Frais juridiques
FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES					
S Avocats aide juridique Laurentides-Lanaudière				6 959	
S Avocats aide juridique Montréal				26 099	4 491
S Professeurs Université du Québec				1 039 295	
SE Professionnel-les Université Concordia				9 612	
S Avocats Aide juridique BSL/GASP				10 458	
SE Comm.des droits de la personne	21 000			2 300	
SP Tech.et prof.de la SAQ				143 180	
Négociation 26 matières 2017				5 130	2 046
SPUQO					
SN Archéologues du Québec					
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	-	5 770	633
	<u>21 000</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>1 303 126</u>	<u>\$ 7 170</u>
FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX					
STT CPE de la Manicouagan	79 500		1 256	13 811	-
STT CPE de Sept-Iles	116 700		1 208	22 722	-
STT CPE le Mur-Mur	27 600		400		-
ST CPE Voyage de mon enfance	44 700		800	2 250	-
STT Marée montante Ste-Anne-des-Monts	22 500		800	4 869	-
STT CPE Pouce pousse Richmond	26 400		800		-
ST CPE La Marinière	12 600		400		-
STT CSSS Baie-des-Chaleurs				5 054	-
ST CPE MRC Bonaventure	20 400		400		-
S RSG MRC Bonaventure				2 611	-
S RSG MRC D'Avignon				2 141	-
STT CPE La Ramée			400	4 128	-
SE CPE Chez ma tante	16 800		400		-
STT CPE Baie à Maria	17 400		400		-
STT Les petits coquillages	12 300		400		-
STT CPE Des butineurs	26 400		800	2 048	-
STT CPE Outaouais	428 400		4 228	72 510	-
STT SSS Outaouais				24 316	-
S RSG L'Éveil de la nature-Petite Nation				2 245	-
STT CPE Région Lanaudière	321 000		3 270	46 588	-
STT CSSS Nord de Lanaudière				2 674	-
ST Garde milieu fam.Aux portes du matin				2 572	-
ST CPE région Laurentides	709 500		5 216	135 083	-
STT CSSS Des Sommets				18 628	-
STT Ctres d'hébergement Laurentides				8 354	-
S Ambulances Laurentides				12 505	-
S Paramédics Laurentides-Lanaudière	600			39 225	-
SE Maison-mère Sœurs de Miséricorde				574	10 996

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Dépenses de mobilisation	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE)					
SNE Maison-mère sœurs Providence				3 595	2 653
S Assistantes techniques de labo. Héma-Qc				11 952	17 150
STT Buanderie Centrale de Montréal				3 136	
STT Garderies de Montréal	2 346 500		12 236	312 039	6 657
S Soins infirmiers Ste-Justine				7 556	
SE Urgences santé				25 371	
STT Ctres d'hébergement du Grand Montréal				12 171	
STT Héma-Québec				12 374	10 035
STT Tech.labo. Hema-Québec	5 759			14 846	9 803
STT MP				6 841	
STT Intervention communautaire				13 642	
STT Transport adapté métropolitain					8 103
SEE CUSM				40 909	
STT CSSS Bordeau Cartierville St-Laurent				21 801	
S du préhospitalier	14 976			25 328	6 939
S Personnel soutien de la CUS				21 388	
A RSEE A-V-P-P				3 771	
S RSG milieu familiale Montréal-esl				7 246	
S RSG milieu familiale de la Pointe-de-l'île				5 260	
S RSG du BC Force Vive				6 873	
S RSG milieu familial Familigarde				4 322	
S RSG des Maisons Enjouées				4 446	
S RSG de MTL-Nord-St-Michel				3 258	
STT de L'Accueil Bonneau				10 674	
STT CPE MRC Rouyn-Noranda	75 300		1 144	2 941	
STT CPE Les petits chatons	22 800		800	6 494	
STT CPE Canelle et Pruneau	19 500		400	2 837	
STT CPE P'tits Maringouins	9 300		400		
STT CPE Secteur Ville-Marie	10 200		400		
STT CPE Bambin et Câlin	35 400		800	3 519	
STT CSSS Les Eskers de L'Abitibi				21 360	
S Paramédics Abitibi-Témiscamingue nord	3 000			21 999	
STT CPE Pidaban	24 600		400	3 728	
STT CPE Vallée des Loupiots	41 100		840	8 554	
STT CPE Québec-Chaudière-Appalaches	1 368 000		9 044	213 003	
R.E.T.A.Q.M	11 288			23 642	5 971
STT CHP Québec-Chaudière-Appalaches				5 239	5 600
SII Héma-Québec				32 176	
STT CSSS Montmagny-L'Islet				13 735	
SEE Milieu familial de Beauport				3 890	
SEE Milieu familial de Ste-Marie				2 641	
STT Hotel. Hommes et Maison Charlotte				26 814	
ST CPE MRC Rimouski-Neigette	57 900		936	9 386	
P Service de garde Enfant joue	52 500				
SRT CPE MRC Matapédia	7 200		400	314	
SE CPE Rivière-du-Loup	164 100		1 808	7 351	
STT Résidences d'héb.Rimouski-Neigette				9 386	5 191
ST CPE MRC de la Mitis	19 500		400		
ST CPE Les p'tits flots	12 300		400		
STT CPE MRC du Témiscouata	35 700		800		
STT Institutions religieuses Rimouski			400	5 833	
STT Service de garde Enfant joue	18 000		400		
STT CPE Baleine bricoleuse	16 500				
S Personnel bureau CISSSBSL				4 840	
STT CPE Saguenay-Lac-St-Jean	655 500		5 004	134 365	
STT CHP Saguenay-Lac-St-Jean	66 916			23 494	7 866
STT CRDI du Saguenay-Lac-St-Jean				38 868	
SEE Agence SSS Saguenay-Lac-St-Jean				49 484	

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Dépenses de mobilisation	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE)					
S RSG milieu familial Domaine du Roy				6 298	
S Paramédics Saguenay-Lac-St-Jean Nord	1 112			34 206	
ST CPE de l'Estrie	744 300		6 084	111 330	
S Paramédics de l'Estrie				6 403	
SP Centre jeunesse de l'Estrie				46 394	
STT CPE Montérégie	1 448 400		8 040	246 926	
Bur.et adm.du CSSS Richelieu-Yamaska				20 340	
S RSG Milieu familial de la Montérégie				6 993	
S Paramédics et préhosp. Montérégie	800			28 026	2 935
STT CSSS Champlain-Charles-Lemoyne				30 064	
STT BC Joie de Vivre				3 771	
S RSG BC Vos Tout-Petits				9 663	
SRTT CPE Cœur-du-Québec	640 200		4 764	125 243	
S Paramédics Cœur-du-Québec				4 106	
S SSS Drummond				16 003	
S Paramédics de la CAM	480			6 381	
Préhospitalier 2020					100 000
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	800	109 805	12 547
	<u>9 811 931</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 77 878</u>	<u>\$ 2 495 963</u>	<u>\$ 215 714</u>

FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS

SP soutien Cégep de Baie-Comeau	12 300				
SE soutien Cégep de Sept-Iles	12 300			3 307	
STT Transport ferroviaire Tshiuéti	(275)				
SE soutien Cégep de la Gaspésie	10 200				
SE Centre des Pêches de Grande-Rivière	3 900				
SE soutien Cégep des Iles	3 600				
SE soutien Campus Carleton-Sur-Mer	4 200				
SE Municipaux des Iles				8 649	
STT Municipalité Bonaventure				7 479	
SE soutien Cégep de l'Outaouais	25 200			5 774	
STT Aéroport Gatineau					2 481

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Dépenses de mobilisation	Frais juridiques
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS (SUITE)					
A soutien Collège Héritage	12 300				
STT Resto-Casino Hull				6 646	
S Cols bleus de Gatineau				8 435	
SP soutien Cégep rég.de Lanaudière	40 200				
S Autobus Terremon				8 617	50 000
STT Autobus R.M.	12 000				
SE Cegep Lionel-Groulx	34 800			11 002	
SE soutien Cégep de St-Jérôme	33 000				
STT Ville de Ste-Adèle				2 360	
SPS Pierre Neveu				3 152	
SP Soutien Seigneurie Mille Iles				4 404	
AP Pers.adm.CSSDM				4 533	
SNEE CSDM				4 533	
A Concierges écoles district Montréal				3 981	
SEE Cégep du Vieux-Montréal	41 400				
SEE Cégep de Rosemont	27 600				
SE soutien Cégep St-Laurent	23 100			4 878	
SE Entr.Soc.transport Ville Laval				4 636	
SE Cégep Montmorency	23 700			7 894	
Concordia University Library employes unior				3 947	
SE soutien Cégep André-Laurendeau	24 000			5 801	
STT OIIQ				3 737	
SEE Société du Palais des Congrès Mt				6 013	
SE Soutien Université Concordia				4 427	
STT Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	76 800		4 256	89 911	31 280
SE Bureau Cimetière Notre-Dame	104 700		4 800	49 917	8 587
SSS de la RIO				682	
SEE Collège Gérald-Godin	9 300				
STT STM				2 587	
STT Transco				5 618	
Fraternité constables et agents de la paix STM				4 024	7 788
STT Autobus Duplessis				25 000	4 370
STT Autobus Ideal				9 727	
SAA Sécurité des chantiers ADM				3 928	1 474
SE municipaux ville de Chapais				3 406	3 918
STT Boralex					5 233
STT Relais routier du km 381				6 160	
S Traverse Québec-Lévis	35 400			4 721	
S Chauffeurs d'autobus de la Rive-Suc	79 500		1 272	31 711	
SE Transport public Québec métro				50 917	40 063
SE Municipaux Côte-de-Beaupré					69 351
SE Transport scolaire Tremblay et Paradis	32 700		512	10 655	
SE Soutien des Fonds FRQNT-FQSC				2 242	
SS Garages CTCUQ					18 172
SEE Cégep Champlain St-Lawrence	2 400				
SP soutien scolaire des Découvreurs				15 880	
STT Municipaux Ville de Donnacona				2 671	
SP soutien Cégep de Beauce-Appalaches	13 500			3 033	
SE Transport Autobus B.R.	6 900		400	7 664	
SP soutien Cégep de Rimouski	39 300				
SNE Cégep de Rivière-du-Loup	19 200				
SP soutien Cégep de Matane	13 200				
SE Traverse Matane-Baie-Comeau	15 300			2 729	
SP soutien Cégep de la Pocatière	16 500				
SE soutien Cégep de Jonquière	43 800			8 148	
SE service du Collège de Chicoutim	40 200				
SEE soutien Cégep d'Alma	13 500			4 578	
SE soutien Cégep de St-Félicier	15 900			4 693	
S soutien scolaire Lac-St-Jean				3 838	
SE Municipaux du Saguenay				55 112	
STT Soutien scol. Des Sommets				3 718	
S Agents de la paix serv.correctionnels		5 829		319 796	11 143
STT SAQ				91 383	4 603

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Dépenses de mobilisation	Frais juridiques
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS (SUITE)					
STT SQDC	32 400			37 934	3 299
STT Uni-es BANQ	74 100			84 974	
SE Municipaux Bromont				7 971	
SE soutien Cégep de Sorel-Tracy	8 700				
SEE Société des Traversiers Sorel	20 100			13 971	
SE soutien Cégep de St-Hyacinthe	23 100				
SNE Municipaux de Chambly				4 063	
SNE soutien St-Jean-sur-Richelieu	22 800			4 900	
SEE STRSM				26 782	
SNE soutien Cégep Champlain	8 100				
SEE de la Confédération de l'UPA				3 806	
STT Cité des arts et des sports				7 510	
SP soutien Hautes-Rivières				10 964	
SSS Vallées des Tisserands				5 110	
SEE Comm.scol. Sorel-Tracy				3 346	
SE Municipaux Sorel-Tracy	16 800			19 680	
SPTAE				11 328	
SE soutien Cégep de Drummondville	9 900				
SP soutien Collège de Shawinigar	11 400			2 201	
SE Cégep de Trois-Rivières	30 300				
S Soutien scolaire Chemin-du-Roy				3 501	
S Cols blancs Ville de Shawinigar				5 143	
SE Munic.cols blancs de Drummondville				2 812	
STT Ctres aquatiques du Québec				3 747	
Req.jugement déclaratoire					8 437
Mobilisation autobus scolaires 2022				29 769	
Soldes inférieurs à 2 000 \$	(275)			151 771	30 437
	1 284 650	\$ 5 829	\$ 11 240	\$ 1 476 226	\$ 300 636

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

STT LM Wind Power	-	-	-	17 183	-
SNT Pâtes et Papiers Crabtree				10 478	
STT Bridgestone				22 111	
STT Outils A.Richard Co.				7 820	
STT Industries Mailhot	141 900		2 052	9 359	2 549
STT Orica				3 254	
STT Demix Béton				10 308	
SE Scieries Mont-Laurier				2 942	
STT Kruger				9 016	
SNE Velan				7 689	
STT Lavo				9 819	
ST Câbles Acier Pointe-Claire				3 403	
STT Cheminées Sécurité				10 360	
STT Bitumar				3 435	
STT MDA Espace				7 511	
STT Rolls-Royce Canada	3 120 325		44 775	332 574	47 760
STT Mitchell-Lincoln	104 400		1 200	36 172	
STT Mine Noranda				20 751	-
STT Norascon				7 105	-
STT Industries Rouillard				2 624	-
ST Chantiers Naval Lauzon				49 912	-
SSS Genral Dynamics produits de défense				5 318	-
ST Mecart				2 550	-
STT Canam Structural				9 200	-
SE Bombardier La Pocatière				6 417	-
SNTR - Transport Gino Bois				3 944	-
SNTT Pâtes et papiers Kénoigami Inc				6 743	-
ST Scierie Petit Paris	-	-	-	10 221	-
STT TLD-CSN	64 500				-
STT de Gurit	-	-	-	4 595	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Dépenses de mobilisation	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (SUITE)					
STT Pâtes et Papiers de Brompton	-	-	-	3 668	8 760
ST Pâtes et papiers de Windsor	-	-	-	29 959	1 078
STT Pâtes et Cartons East Angus	-	-	-	5 649	-
SN de la Sylviculture	-	-	-	4 772	-
SNT Produits chimiques Valleyfield	-	-	-	6 015	-
SE Bureau Alstom Énergie	-	-	-	3 569	-
SNEE Kronos Canada	-	-	-	21 283	-
STT Indeck	-	-	-	2 177	-
SE Sico Longueuil	-	-	-	-	14 863
ST Newalta	-	-	-	11 441	-
ST Demix béton	54 450	-	2 800	12 833	8 546
STT Oldcastle	9 600	-	-	7 786	-
UTT Lockweld	-	-	-	5 547	-
STT Produits General Chemical	2 100	-	-	-	-
SS Emballages Mitchell-Lincoln	-	-	-	6 735	-
STT Fonderie Belgen	-	-	-	6 145	-
STT Soucy Internationa	-	-	-	3 783	-
STT Technocell	-	-	-	7 486	-
STTIM	-	-	-	10 222	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	-	103 010	4 939
	<u>3 497 275</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 50 827</u>	<u>\$ 884 894</u>	<u>\$ 88 495</u>
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS					
ST Information La Presse	-	-	-	5 936	-
S Musée des Beaux-Arts de Montréal	-	-	-	4 082	-
S Rédaction du Soleil	-	-	-	-	138 673
ST Radio-Canada	-	-	-	346 660	3 848
S Service de la publicité du Nouvelliste	-	-	-	2 497	-
S Information Nouvelliste	-	-	-	2 497	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	-	31 053	300
	<u>-</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 392 725</u>	<u>\$ 142 821</u>
AUTRES DÉPENSES					
Ucco-Sacc	-	2 587	-	546 701	-
Objet de solidarité	-	-	-	44 525	-
Pancartes, posters et macarons	-	-	-	108 684	-
Outils - FDP	-	-	-	457 848	-
Communiqués de presse (Telbec)	-	-	-	701 007	-
Projet de loi 10 en santé et services sociaux	-	-	-	-	8 579
Projet de loi 15 - Régimes de retraite 2015	-	-	-	-	49 961
Services essentiels 2017	-	-	-	-	21 505
Intervention loi 24	-	-	-	-	46 923
Suivi états généraux	-	-	-	-	45 722
Faillite GCM	-	-	-	-	16 165
Divers	-	-	-	214 635	-
	<u>-</u>	<u>\$ 2 587</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 2 073 400</u>	<u>\$ 188 855</u>
	<u>25 630 705</u>	<u>\$ 8 416</u>	<u>\$ 295 975</u>	<u>\$ 10 967 472</u>	<u>\$ 1 245 362</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

DÉPENSES DE FERMETURE ET DE MAINTIEN DES EMPLOIS

Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec	1 500 000 \$
STTNA-CSN	321
STT Ritz-Carlton	3 890
STT PJC	6 189
S prof. laïcs Collège Ste-Anne La Pocatière	3 609
Ass. Professeurs Collège Stanislas	6 680
STT Santé et SS de l'Outaouais	6 695
STT Fondation de la santé Gatineau	6 480
ST CPE région Laurentides	7 583
SE Maison mère sœurs de la miséricorde	1 877
CPE Montréal et Laval	141
STT Pavillon St-Joseph	13 756
STT CHU de Québec	13 373
STT Hotellerie pour homme - Maison Charlotte	516
S RSG milieu familial Estrie	5 662
SE Municipaux Ville de Saguenay	4 698
ST Câbles d'acier Pointe-Claire	3 608
STT Pharmetics	710
STT Portes Celco	274
ST Granicor	14 164
STT Pâtes et papiers Brompton	84
ST Chlorate Beauharnois	160
ST Information du Droit	28 573
S Conseillers en publicité Le Droit Ltée	28 573
SE Bureau Le Droit	28 573
S Représentants du Soleil	28 573
SE Bureau du Soleil	28 573
S Rédaction du Soleil	28 573
S Communications du Quotidien	28 573
S Publicitaires du Saguenay	28 573
SNE de La voix de l'Est	28 573
S Serv. de la publicité du Nouvelliste	28 573
S de l'information du Nouvelliste	28 573

1 914 773 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS BUDGÉTISÉS POUR L'EXERCICE 2020-2023

(AVEC COMPARATIF DES RÉSULTATS RÉELS)

<u>Nombre de mois</u>	<u>Période finissant le</u>	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>
6	31 août 2020	- \$	- \$
12	28 février 2021	(1 685 321)	5 969 694
18	31 août 2021	(3 014 782)	10 997 447
24	28 février 2022	(3 920 190)	16 353 478
30	31 août 2022	(5 742 678)	20 053 744
36	28 février 2023	(6 695 551)	27 687 529

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2023

FÉDÉRATION DU COMMERCE

FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Recherche et condition féminine -p. 27

1 564 278 \$

Dépenses de fermeture et de maintien des emplois - p. 85

1 914 773 \$